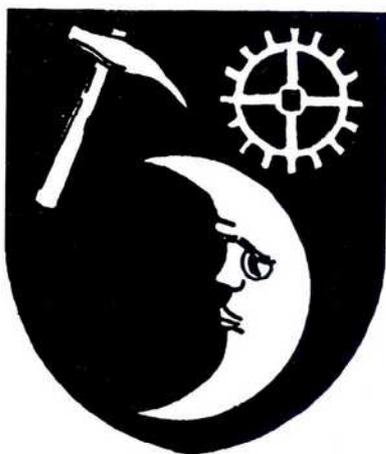


FEVRIER 1989

Canton de Thann

Arrondt de Thann

Départ. du Haut-Rhin



N° 20

Altitude : 358 m

Habitants : 1922

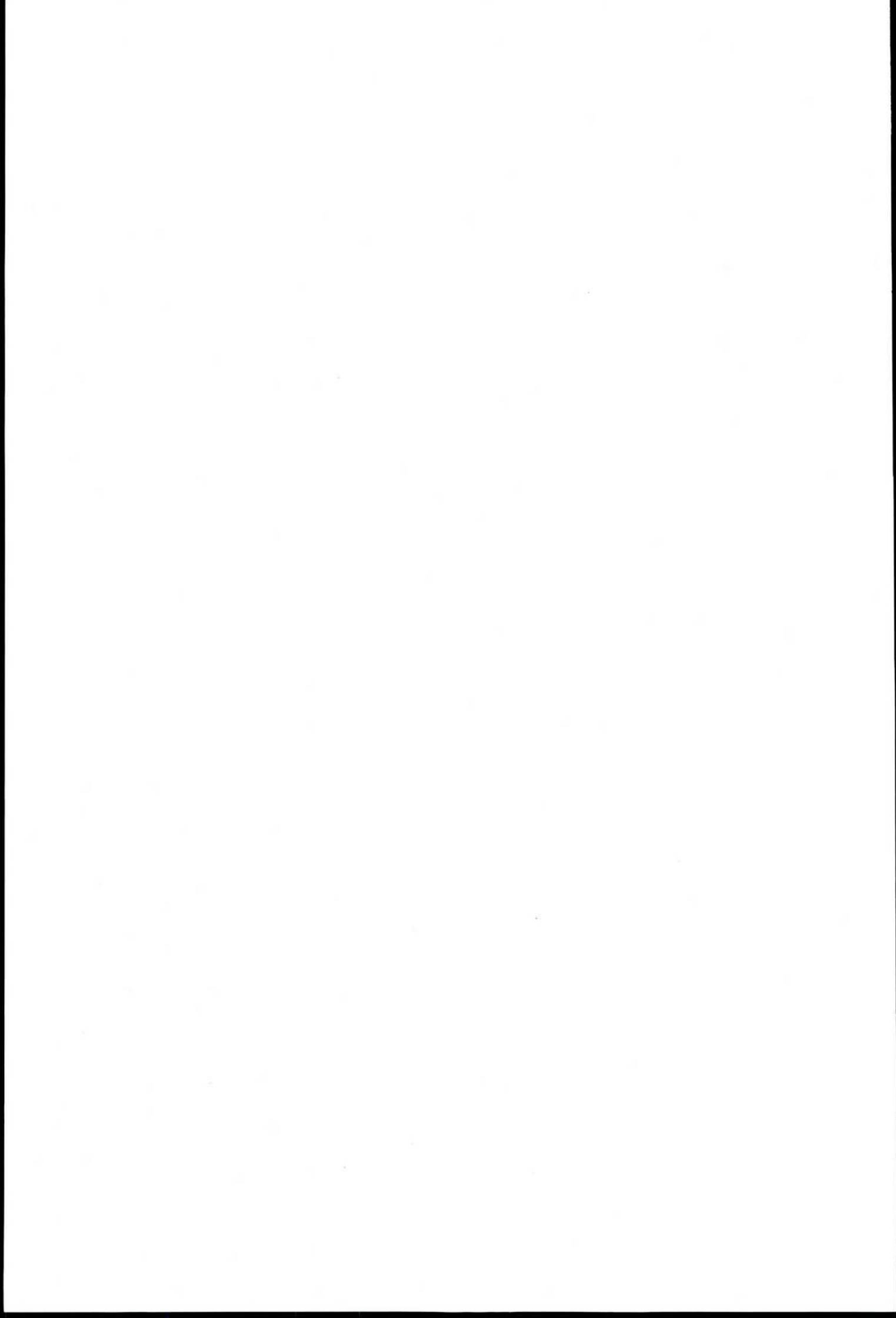
BULLETIN D'INFORMATION

*

BITSCHWILLER-lès-Thann



SORTIE PEDESTRE 1985



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Il y a 6 ans, vos suffrages nous ont confié l'administration de la commune et mes collègues du Conseil m'ont élu Maire à l'unanimité.

Dans quelques jours notre mandat à tous s'achève et ce sera à vous qu'appartiendra à nouveau de décider à qui vous confierez jusqu'en 1995 le destin de BITSCHWILLER.

Mais avant de remettre notre mandat entre vos mains, il est normal que nous vous rendions compte de notre gestion, pour que vous puissiez juger de l'utilisation qui a été faite des fonds que vous nous avez confiés en payant vos impôts ainsi que des fonds provenant d'autres sources, principalement l'Etat et le Département. J'ai donc pris l'initiative, en tant que premier responsable de la commune de vous présenter, par ce bulletin spécial, un bilan de 6 ans d'activité dans tous les domaines de notre compétence. Il est - je m'en excuse d'avance - bourré de chiffres, mais un vrai bilan ne se fait pas qu'avec des mots, il faut que les chiffres expriment la réalité des faits. Néanmoins, pour en diminuer l'aridité nous avons également introduit certaines rubriques historiques et pratiques.

Pour gérer une commune, il faut une politique. Mais cette politique dépend de la taille de la commune en question et de ses moyens financiers. Qu'avons-nous trouvé en 1983 en prenant nos fonctions ? Certes une situation financière saine, mais aussi une population en baisse de presque 10% ayant passé de 2117 habitants à 1922 entre deux recensements, et une infrastructure industrielle malade avec les deux principales entreprises, la Sart et la Famt, qui payaient plus de 50% de nos impôts locaux, en déconfiture.

Il fallait donc agir avec prudence, tout en maintenant 4 priorités : ne pas augmenter le taux des impôts, entretenir et rénover les routes du village, rénover le patrimoine communal y compris la forêt, compléter le réseau d'assainissement. Ces résultats obtenus, nous avons pu entreprendre d'autres actions, embellissement, soutien aux écoles et associations, modernisation de la gestion communale etc ... Tout cela en diminuant notre dette qui est passé de 1148 F à 984 F par habitant.

Où en sommes-nous actuellement : nos deux entreprises les plus importantes ont trouvé des repreneurs dynamiques qui ont redressé la situation, des entreprises artisanales se sont créées, le chiffre de la population remonte. Nous pouvons envisager raisonnablement de ce fait pour les prochaines années une politique d'investissement plus active.

J'avais très fortement envisagé de me retirer après 18 ans de mandat, dont 12 de premier adjoint et 6 de maire, mais n'ayant pas trouvé dans mon équipe de successeur disposant du temps nécessaire, j'ai décidé de me représenter à vos suffrages avec une équipe rajeunie, d'une moyenne d'âge de 44 ans.

Peut-être se présentera-t-il d'autres candidats : la démocratie n'aura qu'à y gagner par l'élargissement du choix, l'essentiel étant que les élus évitent une politique partisane et ne songent qu'au bien public.

Je ne voudrais pas oublier de remercier ici mes collègues du Conseil qui se retirent après avoir mis - certains fort longtemps - leur compétence au service de la collectivité. Il s'agit de :

- M. FERRARI Oreste - 4 mandats
- M. ZIMMERMANN Marcel - 3 mandats
- M. AVELINE Léon - 2 mandats
- M. CAZZIA Joseph - 2 mandats
- M. FEDER César - 2 mandats
- M. MEYER Marcel - 2 mandats

A vous maintenant, chers concitoyens, de remettre le pouvoir communal entre les mains de ceux que vous jugez les plus dignes de l'exercer.

Votre Maire
Roger LUTRINGER

LES FINANCES

L'étude des comptes administratifs et de leur évolution au cours des six dernières années du mandat municipal permet de juger de la qualité de la gestion communale et de la situation de la commune au point de vue financier.

Les chiffres donnés ci-dessous sont en milliers de francs.

SECTION INVESTISSEMENT (en milliers de francs)

DEPENSES	1983	1984	1985	1986	1987	1988	Différence en % entre 1983 et 1988
Travaux et acquisitions	1179	1445	400	987	1561	2181	+84,99
Rembours., emprunts part capital	168	195	220	214	228	215	+27,98
Divers	42	68	162	83	3	50	+19,05
RECETTES							
Subventions	646	238	271	17	357	339	
Taxe locale d'équipement	53	65	50	53	24	55	
Récupération TVA	208	120	115	227	51	152	
Prélèv. de la section Fonctionnement	471	450	620	727	1241	1482	+214,65
Reliquat de l'exercice précédent	245	483	44	400	338	275	
Emprunts	250	180	-	180	-	250	
Divers	99	116	82	18	56	85	
TOTAUX							
Recettes	1972	1752	1182	1622	2067	2638	+33,77
Dépenses	1389	1708	782	1284	1792	2446	+76,10
Solde	583	44	400	338	275	192	

SECTION DE FONCTIONNEMENT (en milliers de francs)

DEPENSES	1983	1984	1985	1986	1987	1988	Différence en % entre 1983 et 1988
Frais de personnel	1792	1795	1684	1717	1711	1790	-0,11
Participation & Contingents	677	817	853	866	902	957	+41,26
Remboursement intérêts des emprunts	211	230	218	203	199	165	-21,80
Prélèvement pour dépenses d'investiss.	471	450	620	727	1241	1482	+214,65
Subvention	95	128	138	144	112	134	+41,05
Impôts et Taxes	348	390	418	431	431	432	+24,14
Divers	1038	955	1009	1113	1099	1095	+5,49
RECETTES							
Vente de bois	911	752	753	918	859	875	-3,95
Subvention d'Etat DGF	1026	1078	1145	1221	1299	1328	+29,43
Produit de la Chasse	72	75	76	76	77	95	+31,94
Impôts locaux	2100	2147	2480	2655	2830	2840	+35,24
Reliquat de l'exercice précédent	821	898	854	1082	1318	1411	+71,86
Taxe sur l'électricité	90	110	120	132	135	129	+43,33
Divers	510	559	594	515	588	610	+19,61
TOTAUX							
Recettes	5530	5619	6022	6590	7106	7288	+31,79
Dépenses	4632	4765	4940	5281	5695	6055	+30,72
Solde	898	854	1082	1318	1411	1233	+37,31

Ces chiffres méritent des commentaires.

Section d'investissement

Dans ce secteur, contrairement au fonctionnement, il n'y a pas de continuité obligatoire, mais des opérations ponctuelles selon les nécessités et aussi les possibilités financières. C'est ainsi que les plus gros investissements ont été fait en 1988 pour 2.181.000 F et les plus faibles en 1985 pour 400.000 F. Le financement des investissements est assuré par des subventions du Conseil Général (en moyenne 30%) mais qui ne sont pas accordées sur tous les travaux et surtout par un prélèvement sur les recettes de fonctionnement et enfin par l'emprunt.

Section de fonctionnement

Pendant la période 83/88 les recettes ont augmenté de 31,79% alors que les dépenses n'ont évolué que de 30,7%. Mais dans ces dépenses il faut noter la hausse de 214,65% du prélèvement en faveur de la section d'investissement, ce qui signifie qu'une partie importante des économies réalisées sur le fonctionnement ont été utilisées pour investir. Ce prélèvement a permis de réduire fortement les emprunts et en conséquence l'endettement de la commune. De ce fait le remboursement des intérêts de la dette a baissé de 21,8% en 6 ans.

A noter également le maintien malgré l'inflation des frais de personnel, dû au non remplacement du personnel mis à la retraite.

En recette à signaler le recul des recettes des ventes de bois, mais par contre l'augmentation de 71,8% des excédents des exercices précédents suscite un fonds de roulement nous permettant de régler rapidement nos fournisseurs.

En 1988 les quatre impôts locaux ont représenté les montants suivants :

		%
• Taxe d'habitation	472.000 F	16,62
• Taxe foncière bâti	613.000 F	21,58
• Taxe foncière non bâti	319.000 F	11,23
• Taxe professionnelle	1.436.000 F	50,57
TOTAL	2.840.000 F	

Il ressort de ces chiffres que malgré la forte diminution de l'activité industrielle dans notre commune, les artisans, commerçants, professions libérales et industriels pourvoient encore pour plus de la moitié aux impôts locaux, améliorant ainsi l'aisance financière de la commune.

Situation financière de la commune

Le montant global de la dette de la commune au 31/12/1988 est de 1.893.000 F soit 984 F par habitant. Elle était de 2.524.000 F le 31/12/1982 soit 1148 F par habitant.

L'endettement moyen des communes similaires d'Alsace est de 2400 F.

En conclusion, la situation financière de la commune est saine, son endettement est nettement inférieur aux autres communes, de sorte qu'on peut envisager, sauf crise économique grave, l'avenir avec confiance.

LES RUES

Le Conseil Municipal s'est attaché à poursuivre inlassablement la réfection des rues, trottoirs et places du village au fur et à mesure que l'état le nécessitait ou que les travaux d'assainissement étaient réalisés.

Les rues concernées sont les suivantes :

PARKING du CENTRE du VILLAGE - 1983 -

Après des travaux de préparation et viabilités réalisés par l'Entreprise LUTRINGER, la place a reçu un tapis d'enrobés. Ces 95 tonnes d'enrobés ont été mis en œuvre par les Ets SARMAC.

• Coût des travaux : 235.000 F

Une subvention de 63.000 F a été obtenue pour ces travaux auprès du Fonds d'Aménagement Urbain (F.A.U.).

Un nouvel abri-bus a été mis en place pour 30.000 F et des arbustes plantés pour 3.600 F.

RUE DES VIGNES - 1983 -

Depuis plusieurs années revenait périodiquement le problème du ruisseau de l'Erzenbach qui, sortant de son lit, menaçait de plus en plus la rue des Vignes.

Deux solutions pouvaient être envisagées pour résoudre ce problème: mise en place d'un mur de soutènement de la rue ou busage du ruisseau. La deuxième solution était aux yeux du Conseil Municipal définitive, permettant en outre un élargissement de cette voie; c'est elle qui fût retenue.

Les travaux de busage confiés à l'Entreprise LUTRINGER ont nécessité la fourniture et pose de 85 ml de tuyaux oxyde-ciment de \varnothing 1.000 m/m et la mise en place de 5 regards de \varnothing 1.000 m/m.

En ce qui concerne la réfection et l'élargissement de la chaussée elle a été réalisée par la Sté SARMAC et a nécessité la mise en œuvre de 220 tonnes d'enrobés.

• Coût des travaux : 508.000 F

La rue des Vignes étant un des derniers quartiers à ne pas être raccordé au réseau public d'eau potable, la Commune a fait procéder à l'extension du réseau avant la réfection de la chaussée. La SOGEST a mis en place 126 ml de tuyaux en fonte standard de \varnothing 100 m/m.

• Coût des travaux : 66.000 F

Subvention du Département : 29.700 F

TRAVAUX RUE JOFFRE - 2e Tranche - 1983/1984 -

Il s'agit du tronçon entre la maison de Retraite et l'embranchement du Chemin du Kerlenbach (Pont). La chaussée a été élargie à 6 mètres et un trottoir mis en place du côté gauche. Afin de garantir la sécurité des piétons, un muret et 40 mètres de garde-corps ont été mis en place le long du ruisseau. Ces travaux réalisés par l'Entreprise COCHERY pour un montant de 236.000 F ont entraîné la fourniture et mise en œuvre de 490 m² d'enrobés.

Sur notre demande le Département a accepté d'élargir le pont ce qui a permis la mise en place d'un trottoir.

FEUX TRICOLORS RN 66 - 1984 -

Les Ets CLEMESSY S.A. ont mis en place une nouvelle potence surplombant la RN 66 afin de garantir une meilleure visibilité des feux.

• Coût des travaux : 30.000 F.

VOIRIE DE LA RUE HAUTE - 1984/1985 -

L'Entreprise LUTRINGER pour la préparation et l'entreprise FRITZ pour les enrobés ont réalisé les travaux suivants :

- Calibrage de la chaussée.
- Pose de caniveaux en béton et tabourets siphons pour évacuation des eaux pluviales.
- Reprofilages de la chaussée en concassé.
- Mise en œuvre de 110 tonnes d'enrobés.
- Longueur 140 m et emprise moyenne 6,5 m

• Coût des travaux : 162.000 F

Ces travaux ont été réalisés en coordination avec les PTT.

AMENAGEMENT du CHEMIN du STIERMATTEN - 1986 -

Suite à des travaux d'érosion du chemin, il devenait urgent d'aménager le ruisseau et procéder à la réfection de la chaussée.

Afin de stabiliser les berges du ruisseau des travaux d'enrochement ont été entrepris. 27 m³ de roches et 5 m³ de béton ont été utilisés. Après préparation de la chaussée l'entreprise LUTRINGER/SILLON a posé une bicouche de point à temps sur une surface d'environ 400 m².

- Coût des travaux : 71.000 F

Subvention du Département : 26.856 F

AMENAGEMENT d'un ARRET BUS sur RN 66 - 1986 -

A la suite des travaux réalisés par les services de l'Équipement sur le tronçon de RN 66 entre le stade et UNICO, il est devenu indispensable de réaménager l'arrêt du bus devant le stade.

- Cette opération a été confiée à l'Entreprise COCHERY/BOURDIN pour une somme de 25.700 F.

AMENAGEMENT du CHEMIN de L'ALLENBORN

Afin de résoudre d'importants problèmes de "nids de poules" et flaques d'eau, la commune a décidé la réfection des 200 premiers mètres de cette rue. Après avoir aménagé les accotements l'entreprise FRITZ a posé un tapis de macadam (110 tonnes) sur une largeur d'environ 5 mètres.

- Coût des travaux : 55.000 F

AMENAGEMENT DE LA PLACE de la FONDERIE - 1987/1988 -

A différentes reprises dans le passé, les édiles se sont penchés sur le sort de cette place qui, située au bord de la Thur, à l'abri de la circulation, pouvait constituer une aire de repos agréable pour les promeneurs. Mais elle était en mauvais état et s'était dégradée au fil des ans.

Lorsqu'en 1986 les travaux d'électrification de la vallée, amenant sur son site le passage d'une conduite 63.000 volts, nécessitèrent une remise en état de la route, le Conseil Municipal décida de procéder en même temps à l'aménagement de la place. Cet aménagement nécessita des travaux assez importants :

- enlèvement de 100 m³ de déblais
- apport de 100 m³ de sable
- apport de 290 m³ de terre végétale
- installation d'un garde-corps de 80 m pour la sécurité
- mise en place de bancs et de tables
- aménagement d'un parking pour voitures

- Coût total des travaux : 210.000 F

Subvention du Département : 60.576 F

Avec ses beaux arbres séculaires, la place de la Fonderie constitue maintenant un emplacement agréable pour les promeneurs et les mères de famille.

REFECTION du CHEMIN du THANNERHUBEL - 1987/1988 -

Ces travaux concernent 4.300 m du chemin forestier entre l'ancienne décharge publique et la place ZUNDEL.

Après des travaux d'ouverture et de curage de fossés pour environ 31.000 F, les ouvriers forestiers ont travaillé près de 250 heures pour piocher et balayer les "nids de poules" afin d'assurer une bonne adhérence lors du rebouchage.

La mise en œuvre manuelle et la fourniture des enrobés ont été assurés par l'entreprise FRITZ. 175 tonnes d'enrobés ont été utilisés.

- Coût 69.000 F

Sur un dernier tronçon, juste au-dessus de la décharge, les dégradations étaient telles qu'un rustinage était exclu et un tapis d'enrobés complet a été aménagé pour un montant de 17.000 F.

- Coût total des travaux: 120.000 F

Subvention d'Etat DGE: 20%

Subvention d'Etat au titre du fonds d'aménagement du territoire: 20%

TRAVAUX DE VOIRIE de la RUE BELLEVUE - 1988

La réfection de cette rue sur environ 100m réalisée par l'entreprise FRITZ a nécessité la mise en œuvre de 65 tonnes d'enrobés. Afin d'assurer l'évacuation des eaux pluviales, un puits perdu a été aménagé au bout de la rue.

Grâce à la compréhension de Monsieur Alphonse WASSNER, il a été possible de procéder à l'élargissement de l'entrée de la rue.

- Coût des travaux: 120.000 F
- Subvention du Département: 37.900 F

VOIRIE des RUE des GRAVEURS et IMPRIMEURS - 1988

Après que le SIVOM de THANN ait posé de nouvelles conduites d'assainissement et d'eau en remplacement de réseaux extrêmement vétustes, la commune a décidé de refaire la voirie après avoir demandé une coordination à l'EDF et aux PTT. De plus, la commune a profité de l'occasion pour mettre en souterrain le réseau d'éclairage public et améliorer celui-ci par la mise en place de nouveaux poteaux et lampes modernes.

Les travaux de voirie proprement dits, réalisés par l'entreprise FRITZ ont été particulièrement imposants. Quelques chiffres significatifs permettront de mesurer l'ampleur de la tâche:

- apport de tout venant: 1170 m³
- mise en place de caniveaux: 400ml
- mise en place de filets de pavés: 370 ml
- enrobés au finisher: 380 tonnes
- enrobés posés manuellement: 80 tonnes

- Coût des travaux: 555.000 F
- Subvention du Département: 166.000 F

AMENAGEMENT de L'IMPASSE de la MAIRIE - 1988

Endroit de grand passage depuis que la sortie de l'école mixte se fait par cette impasse, pour des raisons de sécurité, des travaux de réfection devenaient urgents en raison des nombreux trous et flaques d'eau stagnantes.

Cette opération réalisée par l'entreprise FRITZ a consisté en des travaux de terrassement, au remblayage en sable gravier, reprise totale du réseau d'eaux usées et pluviales, construction d'un caniveau triple files de pavés et tapis de macadam.

Quelques chiffres: 95 m³ de déblais
125 m³ de sable gravier
46 ml pavés
525 m² d'enrobés

- Coût de l'opération: 121.000 F
- Subvention du Département: 36.800 F

AMENAGEMENT de l'ENTRÉE de la PLACE de la SALLE des FÊTES - 1988

Afin de donner un aspect plus accueillant à l'entrée de la place de la salle des fêtes, il était indispensable de démolir les WC publics et procéder à l'aménagement de ces lieux.

Le Conseil Municipal a décidé la mise en place de pavés béton grenailés en surface (120 m²) et de 250 marches blocs. Deux bacs à fleurs et trois bancs complètent cet aménagement.

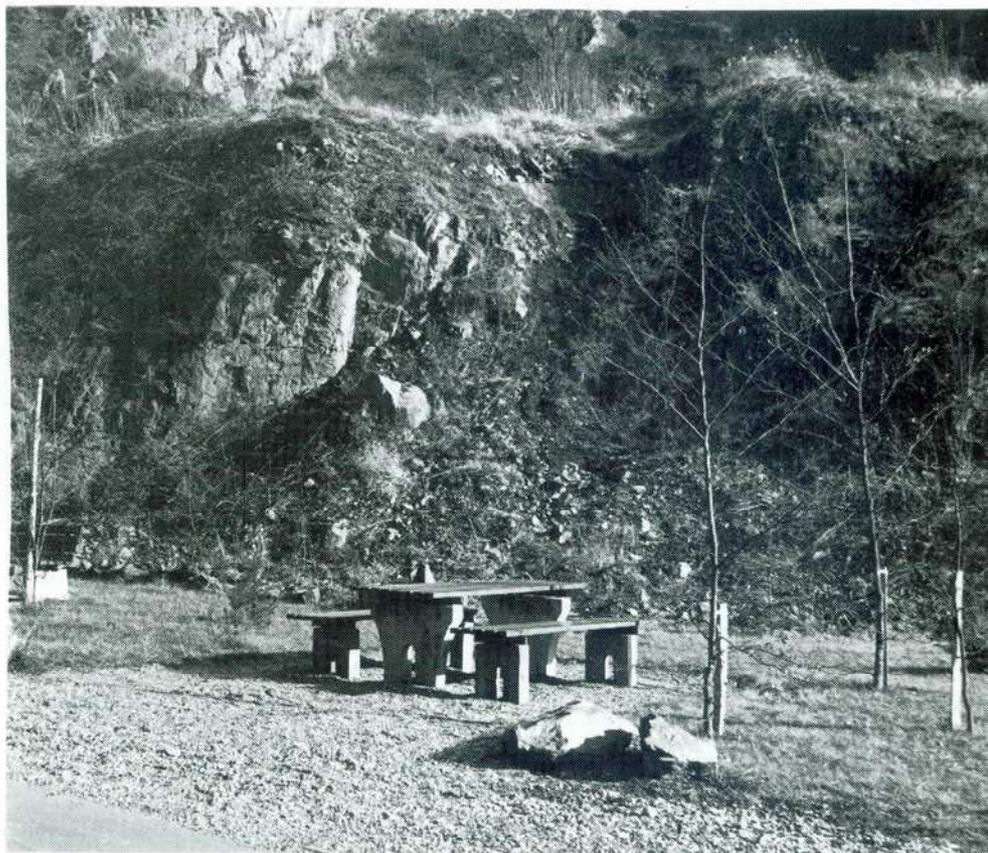
- Coût de l'opération: 119.000 F
- Subvention du Département: 36.100 F

REMPACEMENT de l'ARMOIRE de COMMANDE des FEUX TRICOLORES - 1988

A la suite d'une panne, le coffret de commande des feux de la RN 66 a été endommagé au point d'être totalement irrécupérable. Un devis a été demandé aux Ets CLEMESSY qui ont préconisé la mise en place d'une nouvelle armoire de commande avec un microprocesseur. Les services de l'Équipement ont donné leur accord pour la mise en place de ce modèle d'armoire qui permettra par la suite de multiples aménagements (radars, boucles de détection, etc..).

- Coût des travaux: 60.000 F

L'ensemble de ces travaux neufs de rues et places représente une somme d'environ 2.700.000 F. Chaque année, la commune consacre en moyenne une somme de 15.000 F à l'entretien de la voirie pour le point à temps ou le rebouchage des "nids de poule" avec du macadam. Pour la période 1983 à 1988, ce sont donc 2.800.000 F qui ont été nécessaires pour assurer une voirie communale digne de ce nom.



*Aménagement (par les ouvriers communaux)
d'une aire de repos à la carrière*



Entrée de la Place de la SALLE des FÊTES



Place de la FONDERIE

URBANISME

Depuis le 2 juin 1978 la commune de Bitschwiller possède un Plan d'Occupation des Sols appelé communément P.O.S.

- Qu'est-ce qu'un P.O.S. ?

Le P.O.S. est un document d'urbanisme qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols. En d'autres termes, l'on peut dire que le P.O.S. indique les droits et servitudes attachés à chaque parcelle ou chaque immeuble de la commune.

Il doit tenir compte impérativement des perspectives d'évolution des parties urbanisées et prendre en compte les préoccupations d'environnement. Malgré les précautions prises lors de l'élaboration d'un tel document (analyse fine de la situation existante et étude des perspectives d'évolution), il convient d'ajuster, de temps en temps, ce document avec les réalités du moment.

Ainsi, il existe deux possibilités d'aménagement d'un P.O.S.:

- la modification qui ne touche que quelques points
- la révision qui s'impose lorsque l'on veut apporter des modifications profondes au document d'urbanisme initial

Entre 1983 et 1988 la commune a fait usage des deux procédures pour mettre à jour son P.O.S.:

En mai 1986 est intervenue une révision remettant en cause une partie importante du P.O.S. (adjonction de nouvelles zones, modification du règlement des zones, prise en compte plus large de l'environnement dans certaines zones).

En Août 1987, la commune a procédé à une modification du P.O.S. qui ne portait que sur la modification du règlement de la zone NAe.

Le P.O.S. ainsi modifié et révisé comprend actuellement les zones suivantes:

a) Zone UA

Elle correspond au centre ancien du village, comportant un habitat de densité moyenne, des services et des activités commerciales et artisanales.

Un secteur UAa a en outre été délimité de part et d'autre de la Thur en prolongement de la zone UA dans la mesure où il présente des caractéristiques similaires du bâti.

b) Zone UB

Il s'agit d'une zone située en prolongement du centre ancien, de part et d'autre de la R.N. 66. Cette zone n'existait pas dans le P.O.S. initial de 1978 mais il a paru nécessaire de la distinguer des zones d'urbanisation plus récentes situées dans les vallons en raison notamment d'une structure et d'une densité différentes du bâti. Le règlement a été adapté afin de permettre une évolution de cette zone dans le sens d'une densification et d'une utilisation optimale des surfaces encore disponibles.

c) Zone UC

Elle ne recouvre plus que les terrains urbanisés sous forme essentiellement pavillonnaire à l'ouest de la voie ferrée et à l'est de la Thur.

La densité des constructions y est relativement faible et les commerces ainsi que les activités artisanales en sont pratiquement absents, ce qui leur donne un caractère exclusivement résidentiel.

d) Zone UE

Elle recouvre les terrains occupés par les activités industrielles et artisanales (SART, Ets LEBRANCHU, Ets HEUCHEL, garage COURTOIS).

e) Zone NA

Ce sont des zones d'urbanisation future avec échelonnement dans le temps. La zone NA stricte est totalement inconstructible dans le cadre de ce P.O.S. Les espaces concernés constituant en quelque sorte une réserve de terrains nécessaires au développement de la commune à long terme.

Il existe trois autres zones NA. Ce sont des secteurs à règlement dit "alternatifs" urbanisables dans le cadre de ce P.O.S. sous certaines conditions.

f) Zone NC

Il s'agit essentiellement de l'espace à vocation agricole. En règle générale, seules y sont autorisées les constructions liées et nécessaires à l'exploitation agricole (hangars, bâtiments de stockage ou d'élevage, corps de ferme avec habitation sous certaines conditions).

g) Zone ND

Les terrains inclus dans la zone ND sont pour la plupart couverts de boisements. Les constructions y sont interdites.

Au cours des six dernières années, et conformément aux règles du Plan d'Occupation des Sols, la commune a délivré (après étude en commission des permis de construire) 456 autorisations d'urbanisme se décomposant comme suit:

- 245 déclarations de travaux qui concernent les travaux suivants:
 - mise en peinture des façades
 - modifications de façades
 - clôtures
 - additions de construction ou petites constructions de moins de 20 m²
- 56 certificats d'urbanisme
- 27 notes de renseignements d'urbanisme
- 7 arrêtés de lotissement
- 65 permis de construire pour garage, abri ou addition de construction
- 44 permis de construire pour des maisons individuelles
- 4 permis de construire pour des bâtiments collectifs et qui concernent 40 logements
- 8 permis de construire pour commerces ou industries:
 - UNICO
 - Station service
 - Station de lavage
 - Atelier AMT
 - Bricolage GELEBART
 - Discothèque
 - Transformation de la Boucherie GERBER
 - Agrandissement de l'atelier des Ets CLAERR

RESEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au 31 décembre 1988 le réseau d'éclairage public se compose de 185 points lumineux. 144 se trouvent sur des poteaux (béton ou galvanisé) et 41 se trouvent en façade sur des potelets.

Sur les six années, de 1983 à 1988, la Commune a investi 475.500 francs dans des travaux neufs d'amélioration de l'éclairage public selon le détail ci-dessous:

1985	Renforcement du réseau poste Grossmatt	21.000,00 F
1986	Mise en souterrain du réseau entre le stade et UNICO en coordination avec les travaux de réfection de la RN 66	35.000,00 F
1986	Mise en place d'une nouvelle armoire de commande au stade	18.000,00 F
1986	Renforcement du réseau dans la rue de la Carrière	15.500,00 F
1986	Renforcement du réseau dans la rue de la Tuilerie	9.800,00 F
1986	Rénovation du réseau de la RN 66	140.000,00 F
1986	Extension réseau de la rue des Vignes	7.300,00 F
1986	Mise en place d'une lampe au pont de la Thur	1.300,00 F
1986	Mise en place d'une lampe avec poteau dans la rue des Imprimeurs	5.700,00 F
1987	Mise en place d'un nouveau coffret de commande dans la rue de la Carrière	11.200,00 F
1987	Extension du réseau dans la rue Lonchamp	19.700,00 F
1987	Extension du réseau dans le Chemin de l'Allenborn	49.500,00 F
1988	Rénovation du réseau, avec mise en souterrain, dans la rue des Graveurs et des Imprimeurs	130.000,00 F
1988	Extension du réseau dans le chemin du Kehrlenbach	11.500,00 F

A ces travaux neufs, il convient d'ajouter les travaux d'entretien pour un montant de 74.000,00 F soit une moyenne annuelle de 12.000,00 F. Depuis la mise en place en 1980, d'un service syndical d'entretien de l'éclairage public, la Commune confie cette tâche à cet organisme.

Afin de dresser un bilan complet, il convient de mentionner le coût des consommations d'électricité pour le service d'éclairage public. Avec une moyenne annuelle de 62.500,00 F, ce sont 375.000,00 F du budget qui ont été affectés à la consommation de courant entre 1983 et 1988.

Nous pouvons dire en conclusion, qu'entre 1983 et 1988, la Commune aura dépensé 924.500,00 F pour assurer l'éclairage public au village, élément de confort et de sécurité pour tous les habitants.

LA FORÊT

Depuis les années 1977/78, la forêt procure de moins en moins de revenus à la Commune. Les six dernières années, la situation a même empiré et les chiffres des années 1983 à 1988 sont éloquentes et montrent que la forêt, patrimoine de la Commune, n'est plus une richesse.

RECETTES DE LA FORÊT

Année	Produits des bois façonnés	Ventes sur pied et plants	Produits de la chasse	TOTAL
1983	876.279 F	39.704 F	58.316 F	974.299 F
1984	784.048 F	37.652 F	60.517 F	882.217 F
1985	672.586 F	45.863 F	61.395 F	779.844 F
1986	890.328 F	42.918 F	61.395 F	994.641 F
1987	877.946 F	54.642 F	62.267 F	994.855 F
1988	854.308 F	24.026 F	95.500 F	973.834 F

DÉPENSES DE LA FORÊT

Année	Frais d'exploitation	Travaux de repeuplement	Travaux de routes	Frais de garderie	Frais divers	TOTAL
1983	346.895 F	222.216 F	83.419 F	49.918 F	35.800 F	738.248.F
1984	440.152 F	227.094 F	107.748 F	34.031 F	40.200 F	849.225 F
1985	333.041 F	196.600 F	79.483 F	34.838 F	37.360 F	681.322 F
1986	414.682 F	156.540 F	87.608 F	45.605 F	39.360 F	743.795 F
1987	436.132 F	130.814 F	142.087 F	44.160 F	35.410 F	788.603 F
1988	442.681 F	111.996 F	223.879*F	41.000 F	40.460 F	860.016 F

* Dans ce chiffre figure une dépense de 120.000 F concernant la réfection du chemin du Thanner Hubel depuis l'ancienne décharge publique jusqu'à la place Zundel.

BILAN DE LA FORÊT

Année	Volume exploité	Prix moyen au m3 du façonnage	Recettes totales	Dépenses totales	BÉNÉFICE	
					Total	par Ha
1983	3092 m3	112,19 F	974.299 F	738.248 F	236.051 F	279,35 F
1984	3223 m3	136,57 F	882.217 F	849.225 F	32.992 F	39.04 F
1985	2608 m3	127,70 F	779.844 F	681.322 F	98.522 F	116,59 F
1986	3336 m3	124,31 F	994.641 F	743.795 F	250.846 F	296,86 F
1987	3445 m3	126,60 F	994.855 F	788.603 F	206.252 F	244,09 F
1988	2733 m3	161,98 F	973.834 F	860.016 F	113.818 F	134,70 F

Observation: ce bilan ne tient pas compte des taxes foncières et cotisations à la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles dont la commune est redevable au titre du domaine forestier.

Malgré cette chute importante du rendement de la forêt, la commune s'est imposé une gestion rigoureuse, sous la direction de l'ONF, en continuant l'équipement routier indispensable pour une bonne exploitation et en assurant le reboisement après les coupes.

C'est ainsi qu'entre 1983 et 1988, la commune a planté 31960 plants selon le détail ci-dessous:

Année	Surface	Résineux	Feuillus	Total des plantes
1983	5 ha 50	8690	2835	11525
1984	4 ha 65	6315	2185	8500
1985	3 ha 20	1530	2585	4115
1986	2 ha 00	1630	2275	3905
1987	2 ha 00	2595	40	2635
1988	0 ha 60	660	620	1280
TOTAL	17 ha 95	21420	10540	31960

De même, entre 1983 et 1988, 6745m de pistes ont été réalisées pour une dépense totale de 153.699 francs.

Année	Parcelle	Longueur	Dépenses	
1983	27	700 m	9691 F	
1984	22	950 m	6591 F	
1985	25 + 24	700 m	12700 F	
1985	4	300 m	3245 F	
1985	55	300 m	4785 F	
1986	52+30	650 m		
1986	35 + 38	300 m		
1986	23	150 m		
1986	55	150 m	32296 F	
1987	38	100 m		
1987	35	500 m		
1987	36	300 m		
1987	39	220 m		
1987	29	500 m	50624 F	
1987	15 + 55	575 m	23967 F	(subv. d'Etat 10.000 F)
1988	55	350 m	9800 F	
TOTAUX		6745 m	153.699 F	

Ce tour d'horizon de la forêt ne serait pas complet si l'on n'évoquait pas le renouvellement des baux de chasse qui sont intervenus en février 1988. Les deux lots de chasse ont été réadjudés aux locataires sortants.

Le lot n°1 Rive gauche de la Thur - d'une superficie de 346 ha dont 303 ha de forêt a été adjudé à M. NUSSBAUM Henri pour la somme de 46.500 F.

Le lot n°2 - Rive gauche de la Thur - d'une superficie de 677 ha de forêt a été adjudé à M. SCHUBETZER Georges pour la somme de 49.000 F.

Pendant de nombreuses années, la forêt apportait des ressources non négligeables à la commune.

En 1988, avec un bénéfice net d'environ 110.000 F (soit 1,51% des recettes de fonctionnement) la forêt n'assure plus une part importante dans l'équilibre du budget communal.

Élément essentiel du patrimoine de la commune, la forêt n'a malgré tout jamais été négligée par le Conseil Municipal qui, sur les conseils avisés de la commission des forêts, a toujours voté les crédits nécessaires à une gestion en bon père de famille.

ASSAINISSEMENT

D'importants travaux d'assainissement ont été réalisés à Bitschwiller-les-Thann de 1983 à 1988. Les travaux sont de 2 sortes:

1) **l'assainissement communal** - autrement dit, l'installation dans le village de réseaux d'eaux usées (tout à l'égout); c'est le cas pour la rue des Graveurs, des Imprimeurs, et du Kehrlenbach, des Vignes et de la Gare.

2) **l'assainissement intercommunal** - il s'agit du réseau principal qui draine l'ensemble des eaux usées de Willer-sur-Thur et de Bitschwiller-lès-Thann pour les amener jusqu'à Vieux-Thann à la station d'épuration des eaux.

Le montant des travaux est le suivant:

	<u>Montant</u>	<u>Subvent. Départ.</u>
- Collecteurs intercommunaux de Bitschwiller vers Willer		
Tranche 1984 - rue de l'Est	500.000 F	
Tranche 1985 - rue de l'Est (suite)	500.000 F	
Tranche 1986 - le long de la Thur jusqu'à Lebranchu	500.000 F	206.535 F
Tranche 1987 - suite vers Willer le long du Canal	500.000 F	206.535 F
- Eaux parasites Tranche 1986		
Rue Joffre, des Vosges et du Pont	1.000.000 F	500.000 F
- Réseaux de collecte Tranche 1987		
Rues des Graveurs et des Imprimeurs	500.000 F	270.000 F
Rue de la Gare Tranche 1988	310.000 F	104.520 F
- Travaux sur récupération de TVA		
Rue des Vignes	59.600 F	
Chemin du Kehrlenbach	131.400 F	
- Prévisions 1989: Rue Longchamp	510.000 F	

EAUX

La distribution de l'eau potable des 9 communes du SIVOM, dont Bitschwiller, a été affermée à la SOGEST qui répercute sur les utilisateurs les frais correspondants ainsi que d'ailleurs la taxe d'assainissement. Il convient de signaler que le filtre du Kehrlenbach a été aménagé et transformé en réservoir et que devant le risque de pénurie d'eau, il a été posé en 1988 une nouvelle conduite d'eau potable entre Guewenheim et Vieux-Thann, permettant en cas d'étiage d'assurer une alimentation supplémentaire de 1000 m³/jour.

- Coût des travaux: 3.000.000 F dont 40% de subvention.

Pour mémoire: dans le cadre de l'opération Thur-Propre, le SIVOM a fait construire une station d'épuration des eaux. Il s'agit des eaux usées de Willer-sur-Thur, Bitschwiller, Thann et Vieux-Thann. Cet ouvrage dont le coût est de 1.600.000 F est entièrement subventionné par l'Etat, le Département et d'autres organismes. Il n'y a aucune participation communale.

ZONE INDUSTRIELLE

Il y a une dizaine d'années, les communes membres du SIVOM ont décidé d'aménager une zone industrielle commune permettant des implantations d'entreprises avec créations d'emplois. De vastes terrains ont été achetés à Vieux-Thann, particulièrement aux Ets Schaeffer, et aménagés de façon moderne.

Cette création a été un succès et l'on envisage déjà une extension. Bitschwiller a participé pour un montant de 11% aux frais d'emprunt pour les travaux. En compensation, elle touchera 11% des recettes générées par la taxe professionnelle. Ces rendements sont encore faibles, mais vont en augmentant au fur et à mesure que les entreprises actuellement exonérées paieront la taxe professionnelle.

Les dépenses et les recettes ont été les suivantes:

Années	Charges payées pour ZI	Reversements effectués par le SIVOM	
		Taxe Professionnelle	T.L.E.
1980/81	7.532,43		
1982	6.903,58		
1983	8.694,45		
1984	41.786,09	3.747,84	2.329,87
1985	49.835,74		
1986	49.943,09		
1987	49.988,77	10.851,70	4.402,30
1988	52.373,37	39.845,13	3.308,27

★ ★
★

BATIMENTS COMMUNAUX

La Mairie

Les compétences municipales sont allées en croissant depuis des années. La loi de décentralisation de 1982 a encore accru les pouvoirs et donc les actes administratifs des communes.

Il a donc fallu, pour maintenir le service rendu aux administrés qui se présentent de plus en plus nombreux au guichet de la Mairie, repenser toute l'organisation et l'implantation des services.

En conséquence le Conseil Municipal a décidé d'installer les bureaux au rez-de-chaussée dans des locaux plus vastes et plus accessibles aux personnes âgées. Les locaux du 1er étage ont été réaménagés en salle de réunion pour les commissions et en bureau d'adjoints.

De plus pour faire face à l'accroissement des tâches un matériel de gestion performant a été acquis : ordinateur, photocopieur, machines à écrire, lecteur-reproducteur de micro-fiches pour le JO et les documents cadastraux, armoires de rangement.

Enfin ces transformations ont également nécessité des travaux de peinture, d'électricité, de revêtement de sols et aussi l'installation d'un nouveau chauffage, l'ancien ayant plus de 50 années d'existence, et les volets roulants.

Ces travaux menés au cours des 6 dernières années, nous donnent maintenant une mairie adaptée aux exigences de l'heure et digne de Bitschwiller.

Les dépenses engagées a cet effet ont été les suivantes :

1983	Acquisition d'un photocopieur	25.000 F
1984	Acquisition d'un duplicateur Gestetner	23.500 F
1984	Chauffage	255.000 F
1984	Travaux au logement de la Mairie	27.000 F
1985	Achat d'une machine à écrire	9.500 F
1986	Achat de l'ordinateur et logiciels	118.000 F
1986	Travaux d'aménagement du nouveau secrétariat (subvention du Département de 30.000 F)	350.000 F
1986/87	Achat de mobilier pour la Mairie	225.800 F
1987	Divers travaux de peinture	67.000 F
1988	(Couloir et ancien secrétariat)	
1988	Acquisition d'un photocopieur	37.000 F
1988	Acquisition de mobilier	10.000 F
1988	Volets de la Mairie	50.000 F

TOTAL 1.197.000 F

L'Eglise

En Alsace l'entretien des églises incombe à la commune, le Conseil de Fabrique n'assurant que le fonctionnement. Depuis des décennies le Conseil Municipal a satisfait à ses engagements en assurant un entretien régulier.

En 1988 devait se célébrer le 150e anniversaire de la construction de l'église. Il convenait de faire un effort particulier pour cette commémoration. Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé de participer largement aux dépenses d'un nouveau chauffage, de la peinture intérieure et d'autres menus travaux, afin que ce bâtiment religieux reprenne un aspect digne de la tradition.

Le montant des travaux a été le suivant :

Chauffage : 215.000 F - Ets JUNG d'ILLKIRCH/GRAFFENSTADEN
Peinture intérieure : 295.000 F - Ets WUHLIN-SCHILLING d'UFFHOLTZ

Il convient de signaler que le Conseil de Fabrique avec l'aide des paroissiens de Bitschwiller a participé pour 140.000 F à la dépense et le Conseil Général a accordé une subvention de 105.347 F.

Salle des Fêtes

Entre 1983 et 1988 la Salle des Fêtes n'a pas fait l'objet de grosses transformations ou aménagement. Il a néanmoins été nécessaire de procéder à des travaux d'entretien constants afin de maintenir le bâtiment dans un bon état. En 1983 la commune a toutefois aménagé le bar champagne et la buvette. Au départ de Mr LUTTRINGER, concierge, la réfection totale du logement de service était indispensable avant l'entrée dans les lieux d'un nouveau concierge.

Ci-dessous le détail des travaux réalisés entre 1983 et 1988 :

1983	Revêtement de sol du bar champagne	7.500 F
	Installation électrique (salle, bar et buvette)	44.000 F
	Travaux de peinture (bar et buvette)	18.000 F
	Travaux de menuiserie (bar et buvette)	13.000 F
1986	Peinture des boiseries	24.000 F
1986	Travaux de réfection de l'escalier principal en régie par ouvriers communaux	
1987	Réfection du logement	172.000 F
1988	Nouveau branchement d'eau	29.000 F

AUTRES TRAVAUX DE BATIMENTS

1983	Electrification de la ferme du Thanner	495.000 F
1984	Electrification du chalet du Thanner	30.000 F
1984	Electricité intérieure de la ferme	7.000 F
1984	Réfection du logement de l'école mixte	124.000 F
1984	Chauffage de l'école des filles	38.000 F
1985	Construction de 4 garages	70.000 F
1985	Travaux divers - maison forestière -	10.000 F
1985	Travaux d'économies d'énergie - Ecoles -	15.000 F
1986	Chauffage de la Poste	77.000 F
1987	Construction de 4 garages	75.000 F
1987	Mur de soutènement de la ferme du Thanner	70.000 F
1987	Fenêtres presbytère	9.000 F
1987	Peinture maison forestière et centre social	27.000 F
1987	Peinture presbytère	17.000 F
1988	Logement de l'école mixte - 1er étage -	70.000 F
1988	Peinture de l'école des filles	185.000 F

AUTRES TRAVAUX

1983	Escalier du cimetière	63.000 F
1983	Suppression de la décharge	24.000 F
1984	Eclairage du stade	27.000 F
1983/84/85/86	Participation à des travaux sur la Thur dans le cadre du syndicat mixte de la moyenne Thur (10% le reste étant pris en charge par le Département)	75.000 F

Les Ecoles

Les écoles ont toujours fait l'objet de la sollicitude du Conseil Municipal. Il a tenu à ce que nos écoliers accomplissent leur scolarité dans un cadre agréable. Depuis 1983 une série de travaux d'entretien et de rénovation ont été exécutés à l'école maternelle et à l'école mixte pour un montant important dont le détail est le suivant :

1984	Travaux divers à l'école mixte	92.000 F
1985	Achat d'un photocopieur pour l'école mixte	13.000 F
1986	Aménagement de la BCD	33.500 F
1986	Travaux de peinture à l'école maternelle	24.000 F
1987	Achat de matériel informatique - école mixte -	4.000 F
1987	Achat d'un magnétophone pour l'école mixte	3.500 F
1987	Peinture extérieure de l'école mixte	182.000 F
1987	Chauffage de l'école mixte	52.000 F
1988	Peinture à l'école maternelle	172.000 F
1988	Achat de matériel pour école maternelle et mixte	10.000 F

Il convient de signaler que là ne s'arrête pas la contribution municipale pour les écoles. Ainsi depuis 1983 notre contribution au Syndicat Intercommunal Scolaire pour la scolarisation des élèves aux Collèges de THANN a été de 792.000 F. Il faut noter aussi les dépenses pour l'aide maternelle et les femmes de ménage, ainsi que l'attribution annuelle accordée pour chaque élève.



ancienne configuration

Nouvel aménagement de la sortie de l'Ecole Mixte

EN NOS ECOLES

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES AUX CONSEILS D'ECOLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1988/89

ECOLE MATERNELLE

Titulaires	Mme COLIN Odile	4 A, rue des Vosges
	Mme GOEPFERT Brigitte	24, rue de l'Industrie
Suppléants	Mme DOBECK Marie-Josée	10, rue de la Chapelle
	Mme LHOMME Françoise	38, rue du Rhin

ECOLE MIXTE

Titulaires	Mme GOEPFERT Brigitte	24, rue de l'Industrie
	Mme COLIN Odile	4 A, rue des Vosges
	Mme FEDER Jeanine	7, rue de la Fonderie
	Mme DEBRUT Emilienne	Chemin du Kehrlenbach
	Mme GERARD Evelyne	5, rue du Chemin de fer
Suppléants	Mme MAGNIN-ROBERT M. Antoinette	30, rue Joffré
	Mme GIACALONE Bernadette	5, rue de Longchamp
	Mme LATUNER Jeanine	27, rue de la Carrière
	Mme BOUJEANT Isabelle	36B, rue des Vosges
	Mme DOBECK Marie-Josée	10, rue de la Chapelle

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ANNEE 1988

ECOLE MATERNELLE
- Gymkhana (jeu) 5014 F

ECOLE MIXTE

Achat de matériel audiovisuel en
renouvellement de celui existant :

- Projecteur Kodak Carousel S-AV 1010 2930 F
 - Objectif zoom 3,8/85-150 mm 950 F
 - Télécommande pour projecteur kodak 129 F
 - Lot de 5 magasins Carousel SAV 2000 560 F
- En complément :
- Lot de 2 coffrets floppy disk 3"5 sans serrure 225 F

VACANCES SCOLAIRES

Février

du jeudi 2 février 1989 après la classe
au lundi 13 février 1989 au matin

Printemps

du jeudi 23 mars 1989 après la classe
au lundi 10 avril 1989 au matin

Eté

du vendredi 30 juin 1989 après la classe
au mardi 5 septembre 1989 au matin

Congé mobile

Les conseils d'école n'ont pas encore proposé
de date pour la journée de congé mobile
accordée par le Maire.

ASSOCIATION DE L'ECOLE

L'un des rôles principaux de l'Association de l'Ecole est d'organiser, pour et avec les enfants, les animations qui prennent place dans le temps scolaire. C'est ainsi que lui ont été confiées les manifestations réinstituées ces dernières années.

FETE DE NOEL 87

SPECTACLE POUR TOUS

Comme les années précédentes, l'école s'était chargée d'animer les fêtes de Noël des personnes âgées de Bitschwiller et des pensionnaires de la Fondation Jules Scheurer. L'ensemble des présentations a donc été réuni pour constituer le spectacle d'une fête de Noël des écoliers, à laquelle l'école maternelle a participé également sur scène avec la danse des foulards. Inoubliables ce jour furent les sketches, jeux musicaux, chants, danses, contes mimés qui se succédèrent tout au long de l'après-midi. Citons notamment ceux que l'on n'a pas encore oubliés : le journal télévisé du CM2, le galérien et la bamba du CE2, les rockers et Arthur et les fleurs du CE1, la petite souris timide du CP, et la prestation du CM1 sur le concerto n°5 de Jean-Michel Jarre.

FETE DE NOEL 88

UNE AUTRE FORMULE

La fête de Noël 88 fut entièrement conçue par les enfants à la suite de plusieurs réunions, du comité directeur ou plénières. (Cela s'appelle de l'éducation civique).

Elle se déroula à l'école, en trois grands moments :

- un temps d'animation (en 2 fois 30 mn), pendant lequel on pouvait choisir d'assister ou participer à l'une des 5 activités proposées : petits jeux d'intérieur, jeux de mimes, mini-spectacle, musique et danse, jeux de société et jouets ;
- Le goûter, pris en charge par les adultes de l'association (et l'on ne regrettera jamais assez la panne de dernière minute du traîneau du père Noël qui aurait dû passer à l'école) ;
- une projection, au choix entre deux films (vidéo ou 16 mm).

(Chants à la fondation Jules Scheurer par le CM2)



ASSOCIATION DE L'ECOLE

CARNAVAL 88

Les petits et les grands (certains) sont naturellement venus déguisés pour se rendre à l'école maternelle invitée à se joindre à nous. Promenade en deux groupes dans les rues du village, merci pour le soleil qui était de la partie, puis tous se sont retrouvés à la salle des fêtes pour jeux, danses et goûter. L'épaisseur résiduelle de serpentins et confetti sur le sol tint lieu de critère unique de l'appréciation de l'après-midi.

LA KERMESSE DE FIN D'ANNEE

Répétition et innovation, la-kermesse de fin d'année s'inspira largement de la fête d'il y a deux ans : pas de marché aux puces, mais un repas de midi servi sur place.

Musique et soin du palais en matinée, puisque le public est accueilli par le stand de pâtisserie - où le choix est rien moins que simple, précédant dans la même foulée la buvette où l'on a tout temps d'apprécier à la fois son apéritif et la prestation de la Musique Municipale.

Chance peut-être déjà avec la tombola, en attendant la soirée pour le tirage des gros lots.

L'après-midi est consacrée aux jeux pour parents et enfants, au cours de laquelle la menace de pluie trouve à se concrétiser, misérablement il est vrai. L'incident est largement effacé par l'arrivée attendue et résolue de la Musique de Leforest, en ce week-end nos hôtes à Bitschwiller et en Alsace, puis un lâcher de ballons appuie le final de la journée.

(Les résultats du lâcher de ballons sont disponibles au siège de l'association, à savoir l'école mixte).

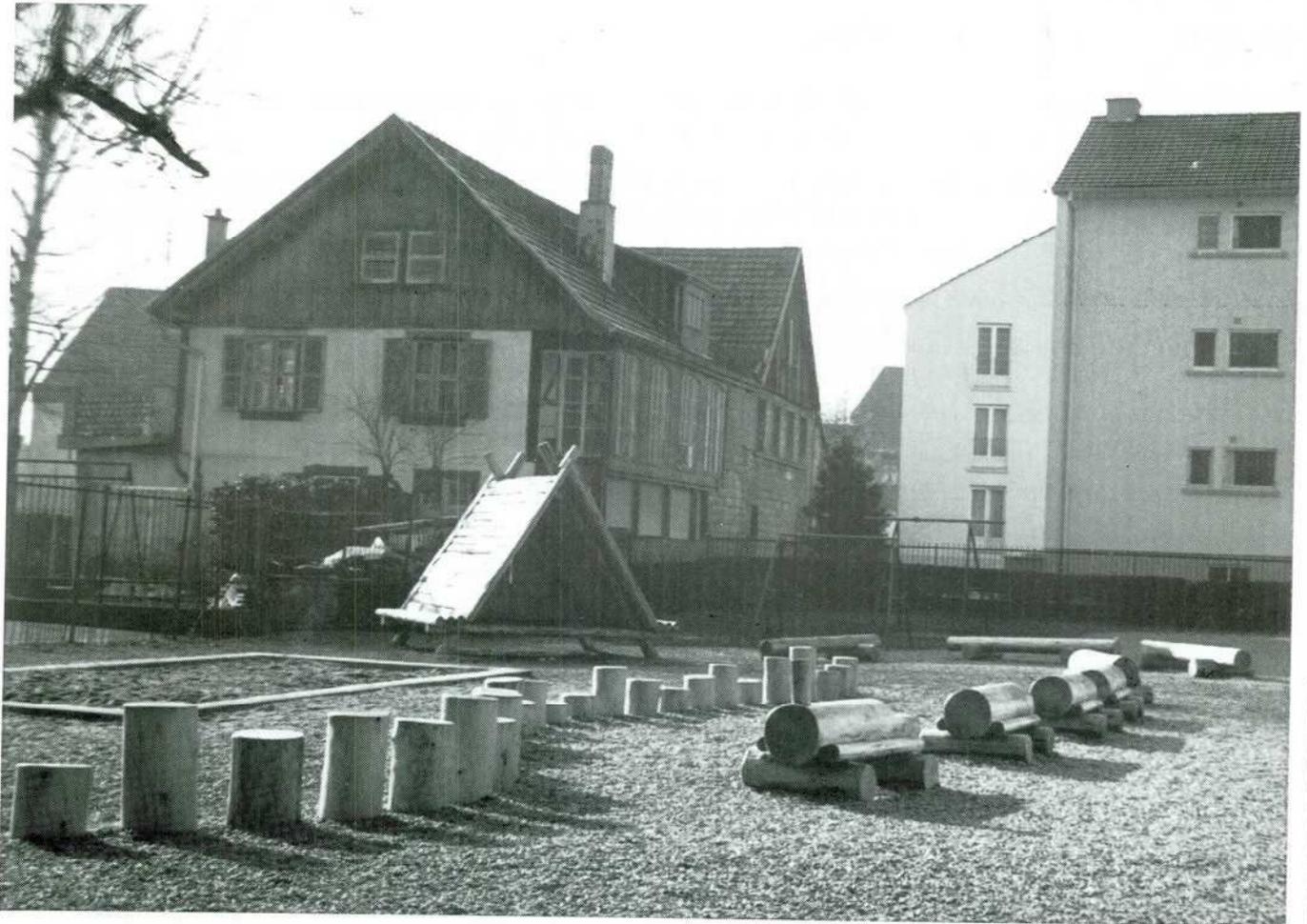


A L'ECOLE MATERNELLE

LES PARENTS AMENAGENT LA COUR

Grâce à la générosité de la commune qui nous a fourni le bois et au dévouement d'une équipe de papas autour de Gilbert, nos petits profitent d'un espace bien aménagé où ils se défoulent et développent leur motricité.

Merci pour eux.



AUTOUR DU SAPIN

Père Noël a offert un livre et un jouet à chacun. Cette heureuse coutume de la municipalité est très attendue et appréciée par les petits.

APPEL

L'école maternelle serait intéressée par du matériel de cuisine (frigorifère, four, poêles, etc ...). Si quelqu'un en possède dont il n'a plus l'usage personnellement, il sera le bienvenu. Papiers, cartons, feutres, tissus, tout est accepté.

KERMESSE DU 3 JUIN

Participez nombreux à la kermesse du samedi 3 juin qui ouvrira à partir de 15 heures. Les bénéfices complètent les subventions de la commune pour diversifier le matériel pédagogique.

A L'ECOLE MIXTE

HEUREUSE RETRAITE, M. SCHRUFFENEGER

Jun 88 marqua une fin d'année scolaire très différente des autres, avec le départ à la retraite de Monsieur Pierre Schruoffeneger, directeur de l'école mixte.

M. Schruoffeneger débuta sa carrière d'enseignant comme suppléant à Riespach en 52. Il exerça à Graffenwald et à Reiningue l'année suivante, avant d'effectuer un stage à l'Ecole Normale de Colmar. Puis il enseigna à Hirsingue, Lautenbach et Issenheim. C'est en septembre 63 qu'il fut nommé à l'école de garçons de Bitschwiller, et en 77 qu'il succéda à M. Albert Deck à la direction de l'école.

Lors de la réception donnée par la commune en l'honneur de ce pédagogue qui a œuvré durant 25 années pour les jeunes bitschwillerois, le Maire, M. Roger Lutringer, souligna les bonnes relations qui ont toujours uni la municipalité et l'école.

M. Francis Defranoux, Inspecteur Départemental de l'Education Nationale, rappela l'enjeu de la scolarité élémentaire et énuméra les réalisations qu'entreprit M. Schruoffeneger à la tête de l'école.

Ceux qui ne dirent rien et furent ses collaborateurs, ses collègues, savent quelles furent à tout instant sa conscience professionnelle, sa gentillesse et sa disponibilité.

M. Schruoffeneger a quitté Bitschwiller pour s'installer à Soultz. Bonne et heureuse retraite, Monsieur Schruoffeneger !



A L'ECOLE MIXTE

Un nouveau Projet d'Action Educative REALISATION D'UNE FRESQUE SOUS LE PREAU RENOVE, SUR LE THEME DE LA REVOLUTION FRANÇAISE A L'OCCASION DU BICENTENAIRE

L'annonce de la prochaine réfection du préau a donné lieu à l'élaboration d'un projet propre à y associer les enfants dans le cadre des activités scolaires.

Le domaine des arts plastiques est un terrain tout indiqué pour développer un travail d'envergure, le mur du préau présentant une surface abritée intéressante et adaptée pour recevoir une fresque conçue et réalisée par les classes.

A l'occasion du bicentenaire, le thème de la Révolution française a été retenu.

Une série d'activités ont ainsi été préparées, l'ensemble du projet faisant l'objet d'un dossier (appelé P.A.E.) dont le but est d'établir une ouverture de l'école sur l'extérieur, et notamment avec des partenaires à des titres divers.

Quatre étapes structurent le déroulement de l'ensemble :

- **de novembre à fin mars**, approche technique dans les classes :

Chaque classe consacre une longue période à un travail spécifique défini comme suit :

- CP : étude des couleurs ;
- CE 1 : étude des lignes et des surfaces ;
- CE 2 & CM 1 : agrandissement de tableaux ;
- CM 2 : réalisation de maquettes.

Les différentes approches se colorent progressivement d'une inspiration issue du thème du bicentenaire amené par les activités faites dans les autres disciplines.

- **d'avril à mi-mai**, mise en commun et conception collective de la réalisation :

Définition du sujet et choix techniques pour l'exécution grâce à l'apport des travaux de chaque classe.

- **de fin mai à début juin**, réalisation :

Peinture proprement dite de la fresque.

- **courant juin**, animation d'un après-midi :

Présentation officielle de la réalisation au public, avec expositions et animations sous la forme de spectacle ou de jeux.

150e ANNIVERSAIRE DE L'EGLISE

LA FETE DU DIMANCHE 16 OCTOBRE 1988

Préparée depuis longtemps par une équipe dévouée, entraînée par Monsieur le Curé et le Conseil de Fabrique, la commémoration du 150e anniversaire de la construction de l'Eglise et de la création de la Paroisse devait prendre un lustre tout particulier. Dans les mois précédant la fête, l'Eglise fut dépoussiérée, repeinte, redécorée et dotée d'un nouveau chauffage, le tout en parfaite collaboration entre le Conseil de Fabrique, les paroissiens et la Municipalité.

Au matin de la fête, les sociétés se rassemblèrent devant la salle des fêtes pour se rendre en cortège à l'Eglise. Mg l'Evêque HEGELE et M. le Curé FRITSCH accueillirent les nombreux fidèles, ainsi que les autorités dans la nef. Outre le Conseil Municipal au complet, nous eûmes la présence de M. le Sous-Préfet, du député Reitzer, du sénateur Schielé, du vice-président du Conseil Régional Heider et du Conseiller Général Ortlieb. Une très belle messe fut concélébrée, avec l'appoint musical de la Musique Municipale, de la clique des Sapeurs Pompiers et de la chorale Sainte Cécile. A la fin de la cérémonie, le Maire, entouré de son Conseil, reçut les participants et les autorités civiles et religieuses à la mairie, et exprima au nom de tous, sa satisfaction pour la réussite de cette commémoration, pour laquelle tous les Bitschwillerois se sentent concernés.

Une après-midi récréative à la salle des fêtes succéda au repas pris en commun, et clôtura cette belle journée.



LE CORPS LOCAL DES SAPEURS POMPIERS

Sous la direction du Lieutenant Jean-Marc RIEDLINGER, Chef de Corps, les Pompiers ont toujours fait preuve d'un dévouement exemplaire en toutes circonstances. Afin de leur donner le maximum de moyens, le Conseil Municipal a toujours été attentif aux demandes des Pompiers et a répondu favorablement dès qu'il en avait les possibilités financières.

Les acquisitions suivantes ont été réalisées:

1983	- Acquisition d'un appareil respiratoire	7.000 F
1984	- Acquisition d'une nouvelle sirène	20.000 F
1986	- Acquisition de récepteurs d'alerte	3.600 F
1986	- Acquisition de tuyaux	5.500 F
1987	- Acquisition d'un groupe électrogène	4.000 F
1987	- Acquisition de récepteurs d'alerte	3.000 F
1988	- Acquisition d'une tronçonneuse	3.000 F
1988	- Acquisition d'un véhicule 4×4	180.000 F
1988	- Acquisition de récepteurs d'alerte	5.500 F

Les Pompiers ont disposé en outre d'un crédit de fonctionnement de 13.000 F. Les assurances individuelles et des véhicules, les consommations d'eau et d'électricité et les frais de chauffage du local sont également pris en charge par la commune.



Le 14 octobre 1988, Monsieur RIEDLINGER, en présence de nombreux Pompiers a reçu le Conseil Municipal dans leur local. Il a donné les raisons qui ont milité en faveur de l'achat d'un tel véhicule et a procédé à une éclatante démonstration d'une partie des nombreuses possibilités de ce véhicule. Il s'agit d'un véhicule 4×4, porteur d'eau, de premier secours SAVIEM CAMIVA de 140 CV dont la première mise en circulation date du 16/7/1980 (moteur essence). Il comprend une citerne de 1850 litres avec une pompe 60 m3 haute et basse pression ainsi que les accessoires suivants: 60 m de tuyau basse pression, 60 m de tuyau haute pression, 1 lance pissette, 1 lance haute pression, 1 treuil électrique 3 T 500.

Signalons enfin que les travaux de peinture de l'écusson et du nom de la commune ont été effectués gracieusement par notre artiste local, Jean-Loup AVELINE.

LA VIE ASSOCIATIVE

La vie associative joue un rôle important dans la vie d'un village. Elle permet aux habitants de se grouper selon leurs affinités et de meubler leurs loisirs et s'adonner aux sports, à la musique ou à une autre activité, échappant ainsi à la monotonie quotidienne. Elle favorise aussi les contacts et l'amitié.

Un village sans associations perd son âme et finit par être une simple cité-dortoir.

Pour une population de moins de 2.000 habitants, Bitschwiller possède 22 associations actives. Au 1er janvier 1989, on compte les sociétés suivantes, avec, entre parenthèses, le nom du responsable:

- Amicale des Sapeurs-Pompiers (M. Georges HUMBRECHT)
- Association de l'École Mixte (M. Jean-Marie BELLICINI)
- Association Culturelle
- Association des Jeunes (M. Martial THEOBALDI)
- Chorale Sainte-Cécile (M. Richard ANDERHALT)
- Club du 3^e Age (M^{me} Gabrielle KAEMMERLEN)
- Conférence Saint-Vincent de Paul (M. Gérard HOLDER)
- Corps des Sapeurs-Pompiers (M. Jean-Marc RIEDLINGER)
- Dampf'Pfifflla (M. Luc BRAUN)
- Donneurs de Sang (M. Henri BOESCH)
- Écurie de la Thur (M. Robert PAGES)
- Fabrique de l'Église (M. Pierre-Paul LATUNER)
- Foot-Ball Club (M. J.-M. PREVOST)
- Judo-Club Samouraï (M. Patrick DEL MEDICO)
- Musique Municipale (M. J.L. MARBACH)
- Quilleurs (M. J.G. CRISCUOLO)
- Société d'Arboriculture (M. M. ZIMMERMANN)
- Société de Gymnastique (M. Charles GROSS)
- Société de Pêche (M. Albert MUNSCH)
- Souvenir Français (M. Adrien HENTZ)
- Tennis Club (M. Charles GROSS)
- U.N.C. (M. Roger ZERRINGER)

Le Conseil Municipal a toujours été très attentif à la vie associative; il a créé une Commission des Sociétés, dont le responsable est Christian REMY, qui réunit régulièrement les dirigeants des associations, avec le maire et les adjoints et veille à l'organisation en commun de différentes manifestations telles que course de côte (actuellement en sommeil), grimpe-terrain, soirées familiales, marché aux puces, sorties pédestres. Le bénéfice ainsi réalisé est redistribué en parts égales à toutes les associations.

D'autre part, des subventions annuelles sont accordées qui s'échelonnent de 605 F pour l'UNC par exemple, à 4530 F pour le Football, le Judo, la Gymnastique et la Musique. Les jeunes licenciés sportifs et les jeunes musiciens reçoivent une subvention annuelle spécifique qui représente un montant de 6400 F. en 1989.

Des subventions exceptionnelles ont été également votées pour des opérations ponctuelles: uniformes pour la Musique Municipale 44.000 F, participation pour l'agrandissement du Club house du Football Club 50.000 F., rénovation de la piste de quilles 10.000 F., participation pour la construction d'un abri-buvette pour les pêcheurs à raison de 10.000 F., participation pour la réception des amis polonais pour les Dampf'Pfffla 2.500 F.

Les salles de l'ex École des filles sont mises gratuitement à la disposition des sociétés: les charges de chauffage, d'éclairage et d'entretien sont de 40.700 F annuellement.

La commune prend également en charge les frais partiels de chauffage, d'éclairage pour le Football Club, le Judo et la Gymnastique, ainsi que les frais d'arrosage et d'entretien du terrain de Football, pour un montant d'environ 20.000 F.

Pour ces aides diverses, le Conseil Municipal, conscient des difficultés rencontrées par les dirigeants bénévoles, participe dans la mesure de ses possibilités au maintien de la vie associative du village.



LA MUSIQUE MUNICIPALE RECRUTE

Il y a beau temps que l'ancienne école des filles n'avait plus reçu un public d'enfants aussi nombreux qu'en cette matinée du samedi où la Musique Municipale se proposait de présenter son activité à nos élèves et susciter ainsi de nouvelles passions et de nouveaux talents.

La séance fut animée par M. WOLFARTH, formateur de la société de musique. Ecouter, s'exprimer, jouer - chants, gestes et présentation d'instruments se succédèrent pour le plaisir de tous, et la matinée en ce sens fut véritablement trop courte. A chacun d'y revenir si là est son goût.

BITSCHWILLER au temps de la Révolution Française de 1789

Au moment où la France s'apprête à fêter le bicentenaire de la Grande Révolution de 1789, il m'a paru intéressant d'essayer de remonter le temps et de broser un tableau du grand bouleversement qu'ont vécu nos ancêtres.

Dans une première partie, nous essayerons de dégager les traits caractéristiques de notre village avant la Révolution et nous verrons comment l'accumulation de conflits préexistants a réduit sa population à la misère et attisé sa rancœur à l'égard du pouvoir établi.

Dans une deuxième partie nous verrons comment, ensemble avec les autres habitants de la vallée, ils vont s'en prendre au pouvoir seigneurial et le contraindre à leur rendre la liberté.

Partie 1: LA MONTEE D'UN MECONTEMENT GENERALISE (1735 - 1788)

Bitschwiller est un village qui à l'époque devait compter environ 700 habitants. Mais ce qui caractérise cette population, c'est le fait qu'elle est scindée en deux groupes bien distincts:

1. La communauté villageoise,

que l'on pourrait appeler traditionnelle car elle est issue de familles qui ont vécu depuis de longues années au village ou du moins dans la vallée.

Cette communauté est organisée suivant les schémas de l'époque: elle a ses bourgeois et ses manants, un maire seigneurial et envoie un délégué siéger au Conseil de Saint Amarin, où se gèrent les affaires de la vallée.

Les membres de cette communauté possèdent des maisons, des terres et jouissent de privilèges qu'ils ont réussi à arracher, après de longues années de luttes, à l'autorité seigneuriale, le prince abbé de Murbach. Ce sont, entre autres, des droits de coupes de bois, l'utilisation des communaux (allmende), etc ...

La population est composée principalement d'agriculteurs et à côté d'eux, il y a de petits artisans nécessaires à la vie de ce village: meunier, tisserand, charpentier, maréchal-ferrand, cafetier, ...

Les agriculteurs ont de petites exploitations, cultivent les céréales, la pomme de terre, le trèfle, le chanvre, la vigne. L'élevage de quelques vaches, chèvres, porcs représente le complément indispensable de cette agriculture. Les bêtes paissent sur les communaux qui bordent le village. Les récoltes doivent être juste suffisantes pour la subsistance de la communauté villageoise.

Cette population rurale commence peu à peu à s'intégrer dans le cycle industriel surtout par le biais de l'industrie textile. Cela avait débuté par le filage et le tissage à domicile pour des industriels qui livraient la matière première et venaient reprendre le produit élaboré. Ensuite, cela s'est poursuivi par le travail dans des ateliers textiles qui commencent à s'installer et qui font appel à la main d'œuvre locale:

- 1786: création d'un tissage Koechlin à Willer (200 ouvriers)
- 1787: ouverture d'un atelier de toiles peintes entre Thann et Bitschwiller qui en 1788 occupait 900 ouvriers

Le passage des ruraux à la fabrique est facilité sinon nécessité par le fait que la réaction seigneuriale vient de priver une partie de la population de ses ressources et moyens d'existences traditionnels (voir paragraphe 3). Prendre le chemin de la manufacture est le seul moyen de concilier le désir de rester au pays avec celui d'assurer aux siens des revenus stables.

Dans un état fourni à l'Intendance d'Alsace de 1788, on assure que "les salaires sont moins élevés que dans le reste du royaume". Ces bas salaires ne constituent qu'un appoint pour les ménages. A cette époque, la population vivait surtout dans un périmètre formé par les rues de l'école, rue du pont, rue des Tilleuls, ainsi que dans quelques fermes dispersées telles que Allenburn, Ruthemstahl ...

2. Le personnel de la Mine et des Forges

L'exploitation du minerai de fer et sa transformation ont amené à Bitschwiller et Willer une importante activité nouvelle.

A Bitschwiller, on trouve les installations de broyage de minerai (brocard), le haut fourneau et un petit marteau (renardière).

A Willer sont installés la forge, un marteau pilon, une fonderie, la demeure du maître des forges avec la direction.

Pour faire fonctionner cet ensemble, l'effectif des deux sites est estimé à une centaine de personnes auxquelles il faut ajouter une main d'œuvre flottante de journaliers suivant les besoins.

Mais cette industrie n'a pas pu faire appel à la main d'œuvre locale car inexpérimentée. Aussi a-t-il fallu recruter des ouvriers spécialisés dans différentes régions où une tradition minière était déjà établie.

Cette main d'œuvre va venir s'installer avec les familles dans des logements de fortune qu'ils édifieront près du lieu de travail.

Comme on le constate, cette population immigrée, parfois de langue et de religion différentes, va vivre en marge de la communauté villageoise à laquelle elle a été imposée et qu'elle rejette.

Sur le plan administratif, Bitschwiller fait toujours partie du domaine de l'abbaye de Murbach qui impose ses lois et perçoit les impôts.

Au cours du 18^e siècle, on assiste à un durcissement de la position seigneuriale.

3. Le problème des forêts

La forêt joue un rôle économique important à l'époque, fournissant le bois de chauffage, le matériel de construction, etc... Elle est également source de revenu complémentaire important pour les membres des communautés villageoises. Toucher à la forêt, c'est toucher à l'un des points sensibles du fragile équilibre économique de l'époque.

En 1735, dès le début de l'activité minière, un conflit éclate opposant la communauté villageoise au Chapitre de Murbach au sujet de l'exploitation de la forêt.

Le 31 janvier 1738, une transaction met fin à ce premier litige. Le Chapitre de Murbach se voit reconnaître ses droits sur les forêts hautes (Hochwaldungen) et d'autres parcelles qui faisaient partie des forêts communales. En contrepartie, chaque bourgeois des communes de la basse vallée - Bitschwiller, Willer, Goldbach, Altenbach, Neuhouse - pourra couper annuellement dans les forêts communales, en dehors de son bois de chauffage, 30 sapins et 6 cordes de bois pour les vendre et ainsi se procurer quelque argent.

Après 40 ans de bon fonctionnement, ce système est remis en cause par l'abbaye. Par suite du développement des installations minières et métallurgiques, les besoins en bois sont énormes et les forêts seigneuriales se vident.

Il ne faut pas perdre de vue que pour produire, à l'époque, 50 kg de fer brut, il est nécessaire de traiter 200 kg de minerai en brûlant au moins 25 stères de bois...

Pour fournir au maître des forges le bois nécessaire, l'Abbaye est obligée de remettre en vigueur d'anciens droits, ce que contestent les communautés. Le Chapitre reprend ainsi une bonne partie des forêts communales et les bourgeois perdent leur droit de couper du bois pour le vendre. Face à l'opposition des communautés, et pour faire appliquer la nouvelle réglementation, de nombreuses charges d'inspecteur général sont créées. Comble de cette manœuvre, une de ces charges est confiée à Fr. Et. WILLEMAIN, directeur des forges.

La répression se développe, le Chapitre accuse les ruraux de la vallée de continuer leurs usages dans des forêts qu'elle vient de récupérer. Soutenant la cause de ses administrés face à l'autorité seigneuriale, le maire de la paroisse de Willer J. WALTER est destitué en 1775; il est remplacé par P. RUDLER.

Après avoir neutralisé les défenseurs des communautés, la Seigneurie édicte un règlement forestier encore plus répressif et fait procéder à un nouveau cantonnement en 1778.

La communauté intente des procès pour conserver ses droits mais les procès traînent en longueur et ruinent les finances de la communauté qui est même obligé de demander l'autorisation de lever une imposition extraordinaire de 20.000 livres.

Les particuliers, quant à eux, sont frappés de lourdes amendes pour des délits forestiers alors qu'ils estiment être dans leur droit.

Après avoir été longtemps une ressource importante pour les membres des communautés, la forêt ruine maintenant leurs finances et la colère gronde.

La détérioration du climat social et politique finit par inquiéter le prince abbé qui interdit en 1780 la détention des armes à feu à tous ses sujets de la vallée et ordonne à ceux qui en possèdent de les déposer au greffe du baillage.

Un autre point qui soulève la colère de la communauté villageoise c'est celui de :

4. L'installation de la population ouvrière immigrée

La main d'œuvre spécialisée que l'on fait venir pour l'exploitation des mines et la transformation du minerai a besoin de logements pour y installer ses familles. Il lui faut également des terres à cultiver et des pâturages.

Les terrains autour du village sont en partie des biens propres des villageois et en partie des biens de la communauté (allmende).

Mais les villageois ne veulent céder aucune de ces terres pour l'installation de ces nouveaux arrivants.

Conscient de ce problème, le Chapitre inclut déjà une clause dans le 1er bail des mines de 1739 autorisant les mineurs et les charbonniers à construire des baraques dans les coupes, à ramasser du bois et à envoyer paître leur bétail sur les terrains communaux, et ce sans consultation des préposés des communes. Ils peuvent débiter du vin sans payer d'Umgeld.

Ceci attise naturellement l'hostilité des villageois envers les compagnies minières et leurs ouvriers. A partir de 1770, les ouvriers, logés de façon précaire, demandent l'autorisation de bâtir leur maison aux abords du village. Rejetés par les communautés, les candidats s'adressent directement à la Seigneurie. On connaît ainsi le cas des frères OBEREIGNER, mineurs à Bitschwiller, qui voulant " se retirer dans le village, craignent d'être molestés par les habitants des communautés " où ils désirent jouir des pâturages ou défricher des communaux. Sans consulter les autorités villageoises, la Seigneurie fait droit à la requête des frères OBEREIGNER en avril 1782, leur accordant une parcelle de terrain communal.

Trois ans plus tard, Laurent OBEREIGNER demande encore l'autorisation de faire un jardin potager sur le terrain communal attenant à sa maison. Là encore, le Chapitre lui accorde la parcelle.

Tous ces faits aiguïsent encore l'hostilité des villageois à l'égard des ouvriers et des autorités seigneuriales qui les soutiennent.

5. Le projet de réforme municipale de 1787

Le 12 juillet 1787, un règlement royal étend à l'Alsace une réforme appliquée dans tout le royaume: la mise en place de municipalités élues.

On ne sait pas si cette nouvelle administration a pu être mise en place à Bitschwiller.

Mais en sensibilisant les villageois et en les rendant attentifs à des perfectionnements possibles, elle a dû éveiller en eux un espoir de liberté, d'égalité sociale et juridique et d'abolition des privilèges seigneuriaux.

Ne voyant plus d'issue possible à une situation qui empire d'année en année, la communauté de la basse vallée adresse le 20 Août 1788 à l'Administration Royale une supplique d'où il ressort que " On peut dire que dans les cinq villages qui font partie de la paroisse de Willer - Willer, Bitschwiller, Goldbach, Altenbach et Neuhouse - il n'y a pas un habitant qui puisse vivre correctement sans un dur et pénible labeur. Il y en a très peu qui puissent surmonter une pauvreté extrême. La majorité est très pauvre. Pour toute nourriture, ils ont des pommes de terre avec un peu de lait, les légumes sont très rares, plus rare encore est le pain.

...
D'ici peu on en viendra au fait que la plupart seront hors d'état de payer les impôts royaux sans vendre les maigres biens qu'ils possèdent."

Jean-Pierre GASSER

à suivre ...

LES SOCIÉTÉS ONT LA PAROLE

Dans les bulletins précédents, nous avons donné la parole aux responsables des associations culturelles, musicales et sportives. Entre-temps s'est créée une nouvelle association de jeunes à laquelle nous sommes heureux d'ouvrir notre bulletin pour se présenter.

L'ASSOCIATION DES JEUNES DE BITSCHWILLER

C'est en 1984 que fut créée l'Association des Jeunes de Bitschwiller sur l'initiative de 7 jeunes de 18 à 20 ans afin d'organiser et d'encadrer des activités pour la "jeunesse" de notre village.

Les 2 premières années furent essentiellement consacrées à l'organisation de soirées disco pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat de divers matériels, plus spécialement à l'achat d'ordinateur THOMSON T07 pour l'école communale.

Cet investissement nous permet, grâce à la collaboration de l'école, d'encadrer des séances d'informatique.

En 1987, l'Association vit le nombre de ses membres actifs (animateurs) doubler et les fonds en banque permirent de créer, dans une salle de l'ancienne école des filles mise à notre disposition par la commune, une activité "PING-PONG" pour les jeunes de 8 à 16 ans.

Actuellement les 2 ateliers (Informatique et Ping-pong) fonctionnent toujours et sont fréquentés par une trentaine de jeunes durant la semaine, soit :

- Informatique les samedis tous les 15 jours de 14 h à 16 h
- Ping-Pong le mardi de 18 h à 19 h 30, le samedi de 13 h 30 à 15 h 30

L'association se compose comme suit :

Martial THEOBALDI (Président) - Fabrice GROSS (Vice-Président) - Fabian ANDRES (Secrétaire)
Christophe THROO (Trésorier) - Marie-Eve THEOBALDI - Gil DUBIEF - Maurice COLOMBO
Laurent BURRER - Michel ZIMMERMANN - Daniel KURTZEMANN - David LUMIA
Isabelle MOOSBRUGGER et Sylvie WELCKER.

Pour l'avenir, notre Association aimerait voir venir d'autres jeunes intéressés par l'encadrement de ces activités pour pouvoir les étendre à d'autres journées ou pour en animer de nouvelles qui sont à l'étude telles que les échecs, le scrabble ou même le théâtre.

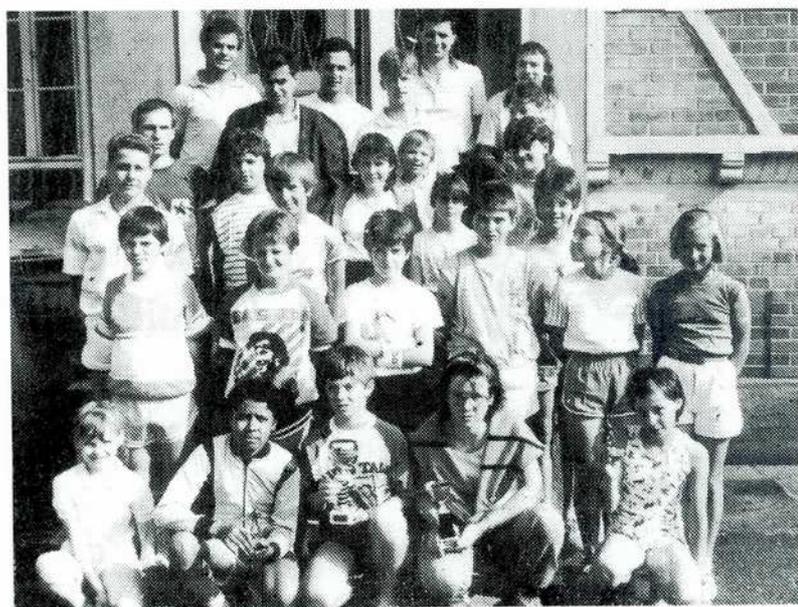


Photo prise lors du
du 1er Tournoi
interne de Ping-Pong

LE SAVIEZ-VOUS ?

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1989

JANVIER

29 Cérémonie des Vœux du Judo

FEVRIER

19 et 26 Boums organisées par le FCB

MARS

5 Boum organisée par le FCB

12 Boum organisée par le FCB

19 Boum organisée par le FCB

26 Bal organisé par le FCB

27 Boum organisée par le FCB

AVRIL

9 Concours de Pêche

22 et 23 Exposition des Artisans locaux organisée par l'ensemble des Sociétés

MAI

4 Marché aux Puces organisé par l'ensemble des Sociétés

4 - 6 - 7]
8 - 13] Kilbe
14 - 15]

JUIN

4 Exposition - Bourse aux armes organisée par la Musique Municipale

4 Rallye de la Paroisse

10 Journée Portes Ouvertes de la SART

21 Fête de la Musique

21 Challenge Inter MJC organisé par le Judo

24 Feux de la Saint-Jean

24 Concours interne de Gymnastique

JUILLET

2 Tournoi de football Inter-corps des Sapeurs-Pompiers

13 Bal public organisé par les Sapeurs-Pompiers

Au cours du mois de juin ou juillet aura lieu un tournoi interne de tennis.

AOUT

15 Tournoi de Football

SEPTEMBRE

10 Sortie Pédestre - ensemble des Sociétés

Date à déterminer : Inauguration du Club-House de Football

OCTOBRE

7 Soirée Alsacienne organisée par les Dampf Pflila

15 Fête d'Automne organisée par la Paroisse

NOVEMBRE

11 Commémoration de l'Armistice 1914-1918

18 Soirée Familiale organisée par l'ensemble des Sociétés

25 Sainte-Barbe - Pompiers

DECEMBRE

2 Gala de la Musique Municipale

10 Fête de Noël du 3e Age

16 Fête de Noël de la Sté de Gymnastique

HUILE DE VIDANGE

La pollution des eaux est actuellement un des grands soucis de notre environnement. Or, le déversement sauvage des huiles de vidange contribue largement à cette pollution. Les responsables communaux se sont penchés sur ce problème et demandent notamment aux automobilistes qui effectuent eux-mêmes leur vidange, de recueillir les huiles usées. Nous rappelons à cette occasion qu'un fût est mis à leur disposition au chantier communal 8, rue des Vosges. Ces huiles usées sont remises à des récupérateurs qui en effectueront le recyclage.

En agissant ainsi, les automobilistes concernés participeront à l'effort général entrepris pour la protection de la nature.

LES ARTISTES DU VILLAGE

En vue de la grande "Exposition Artistique" prévue pour les 22 et 23 avril 1989, on recherche des adultes et des jeunes de tout âge, ayant un don particulier dans un domaine artistique, peinture, sculpture, art floral, crochet, tricot, tissage, macramé, maquette, ébénisterie, etc ...

Pour tous renseignements s'adresser à

- M. Christian REMY - 89.37.07.75
- M. Pierre Paul LATUNER - 89.37.02.99

BOURSE AUX ARMES

Le 4 juin 1989 aura lieu à la Salle des Fêtes de Bitschwiller, une grande bourse aux armes.

Le produit de cette bourse sera affecté à l'ECOLE de Musique de Bistchwiller.

Les collectionneurs ou toutes les personnes intéressées pourront s'adresser à :

M. Jean-Louis MARBACH - 1, rue Joffre - BITSCHWILLER-lès-THANN - Tél. 89.37.03.16

A.R.C.S.

L'Association ARCS (Actifs, Retraités, Chômeurs, Solidaires) dont nous avons parlé dans le Bulletin n° 18 existe toujours :

Les tarifs sont les suivants :

Tarif horaire :

- Particuliers 33,00 F
- Associations et
Collectivités locales 48,00 F
- Entreprises 58,40 F

Si vous êtes chômeur, donneur d'emploi ou solidaire, adressez-vous au bureau de l'ARCS :
81, rue Charles de Gaulle - 68550 SAINT-AMARIN - Tél. 89.82.70.70

Permanences : tous les jours de 9 h à 12 heures

RESULTATS SPORTIFS

Il faut relever en 1988 des résultats particulièrement flatteurs pour certaines de nos associations sportives :

- Foot ball Club : Malgré quelques départs et une équipe diminuée, l'Equipe 1ere a pu fêter son accession à la première Division.
- Judo Club : Forte de 60 judokas, dont 6 ceintures noires, ce club est en pleine expansion. Il a remporté un grand succès lors de la rencontre Inter Vallées de juin dernier. Il a en effet placé en première place des membres du Club dans les catégories benjamins, minimes garçons et filles, seniors et obtenu une 2e place chez les poussins.
- Société de quilles
Thur Rial : Cette petite Association de 20 membres seulement se fait remarquer en s'imposant fréquemment face à des équipes notoires et redoutables. C'est ainsi qu'en 1988, elle a été sacrée Champion d'Alsace dans sa catégorie, résultat remarquable pour une équipe petite mais déterminée.

MAISON DE RETRAITE

Bitschwiller s'enorgueillit de la présence sur son territoire de la Maison de Retraite Jules Scheurer, récemment agrandie et humanisée.

Les conditions d'admission sont d'avoir au minimum 60 ans et d'être à peu près valide, c'est à dire de pouvoir se mouvoir seul. Les prix de pension sont de 165F par jour pour la villa et de 176F pour le pavillon Antoinette. Il n'est pas indispensable de disposer de cette somme, car en cas d'insuffisance de ressources, l'aide sociale couvre la différence.

La maison dispose de 69 lits, en partie en chambres individuelles, en partie en chambres doubles. Les bulletins d'inscription peuvent être retirés à la Maison même ou à la Mairie. Le cas échéant une visite médicale par le médecin de l'Institution pourra être exigée.

SOINS A DOMICILE

Créée au mois de mai 1988, l'Association "DOMI-SOINS" a pour but d'assurer à domicile les soins aux **personnes âgées** par un passage régulier d'aide-soignants auprès des malades. Cela permet souvent d'éviter l'hospitalisation.

Chaque malade a le libre choix de son médecin, infirmier ou autre praticien.

Aucun frais n'est à la charge de la famille ou du malade, à l'exception des honoraires du médecin, du kinésithérapeute ou des frais pharmaceutiques.

Au préalable, il suffit de présenter une prescription du médecin traitant, mentionnant la nature et le nombre de soins à dispenser. Puis les caisses de maladie auront à donner leur accord.

Les membres de l'association se chargent également de vous renseigner sur les possibilités d'avoir une aide-ménagère ou un portage de repas journalier.

Le comité de gestion de cette association est composé de 6 médecins et de 5 infirmières. Les soins sont assurés tous les jours de la semaine (y compris le dimanche) de 7 h 30 à 20 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser à

"DOMI-SOINS" 7, rue de l'Engelbourg 68800 THANN - Tél. 89.37.89.07

MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

La remise des Médailles de la Famille Française aura lieu le SAMEDI 27 MAI 1989, veille de la Fête des Mères.

A cette occasion, 9 mères de famille de notre localité seront à l'honneur.

Les propositions ont été faites par Monsieur le Maire après consultation des responsables des familles concernées.

Obtiendront :

- **La Médaille en Or** (8 enfants et plus)
 - Madame WEISS Cécile - 13a rue du Rhin à BITSCHWILLER-lès-THANN
- **La Médaille en Argent** (6 ou 7 enfants)
 - Madame WELKER Jeanne - 11 rue de l'Ecole à BITSCHWILLER-lès-THANN
- **La Médaille en Bronze** (4 ou 5 enfants)
 - Madame DIETSCH Marthe - 10b rue des Vosges BITSCHWILLER-lès-THANN
 - Madame KNECHT Colette - 15a, rue du Rhin BITSCHWILLER-lès-THANN
 - Madame MALAGUT Léonie - 7 rue Joffre BITSCHWILLER-lès-THANN
 - Madame REMY Lucienne - 3 rue de la Gare BITSCHWILLER-lès-THANN
 - Madame RIEKER Christiane - 38a rue du Rhin BITSCHWILLER-lès-THANN
 - Madame STERKLEN Paulette - 3 rue de l'Ecole BITSCHWILLER-lès-THANN
 - Madame WUCHER Paulette - 17 rue de la Carrière BITSCHWILLER-lès-THANN

Sachons que dans les trois cas, l'aîné des enfants doit avoir 16 ans révolus.

D'autre part, les enfants décédés ne sont pris en compte que s'ils ont vécu durant 9 ans, ainsi que ceux adoptés ou recueillis avec l'autorisation du Juge. Sont exclus, les enfants confiés aux familles par la DDASS.

DISTINCTIONS

La Médaille d'Honneur Communale, Départementale et Régionale, en Vermeil et en Argent, a été attribuée respectivement à Madame Andrée WURSTHEISER, employée municipale, pour 31 ans de service, et à Messieurs Oreste FERRARI et Pierre ROSSI, conseillers municipaux pour quatre mandats successifs. Elle leur fut remise par le Maire lors de la Fête de Noël communale. Au nom de la municipalité il remercia les récipiendaires pour leur engagement au service de la collectivité et leur remit un cadeau souvenir.

NOS SORTIES PEDESTRES DEPUIS 1983

1983

Par une belle journée d'automne la sortie pédestre 1983 nous mena par la Stiermatt et le Plan Diebold aux Weierla où le casse-croûte matinal fut très apprécié. De là le cap fut mis sur Rammersmatt. Quelques aventures non prévues nous arrivèrent ce jour-là. Nos amis les toutous furent malmenés par les guêpes mais fort heureusement il y eut plus de peur que de mal. Notre ancien Maire et ami, Pierrot WEISS se fit une joie de participer à notre promenade. La doyenne du jour fut Madame METHIA Jeanne 77 ans. BRAVO !

1984

Cette année là, la Rive Gauche fut retenue, notre objectif était ce jour-là le Freundstein situé sur le ban de la Commune de Goldbach. Ce fut un parcours assez dur. Vu la distance et la dénivellation la découverte de la ruine fut très appréciée. Un commentaire sur les lieux et la légende fut communiqué aux participants à la satisfaction générale.

1985

La sortie d'automne de cette année nous fit découvrir Bourbach-le-Haut, l'illustre village, blotti entre les deux vallées Thur et Doller, berceau de nombreuses familles de Bistchwiller. Le guide du jour fut "notre" Charles NUSSBAUM local, un authentique "Bourbacher". Très cordial accueil, sous le tilleul de la Framboiseraie par le Maire, Monsieur François NUSSBAUM, 1er Maire de France en 1973. Un dur crochet par le Mathisplatz nous amena tout naturellement au Thannerhubel. La grande majorité ne put résister à faire un tour chez Rosala et contempler Bitschwiller d'en haut. Retour très arrosé (une averse) mais tout le monde fut enchanté.

1986

En 1986, nous décidâmes de rendre visite à notre chef lieu de canton, la Ville de Thann. Nos objectifs furent, la vue Zuber, le Vallon du Steinby et la Croix de Lorraine, Haut-lieu de la Résistance. Parcours vallonné, assez dur mais parcouru avec beaucoup d'entrain. Retour par le Stolperpfad et le Hundsruck.

1987

Projeté depuis longtemps se fut au tour de Steinbach de nous accueillir dans son verdoyant vallon qui fit l'admiration de tout le monde. La visite du Silberthal avec la cascade de l'Ertzenbach émerveilla les participants. Quelques difficultés au retour, qui, il faut bien le dire n'était pas facile. La Waldkapelle et l'Oeil de la Sorcière furent visités au retour. Les 3 kilomètres séparant Thann de Bitschwiller semblèrent bien long ce jour-là.

1988

En 1988, les organisateurs voulurent rester sur les terres locales. Nos deux fermes, GLUCK et THUET furent visités ainsi que le réservoir du Kehrlenbach et le captage du Steinkloetz. Ces visites furent très instructives grâce à la présence de Monsieur SCHWOB, Chef d'exploitation de la SOGEST, qui se fit un plaisir de nous accompagner et de nous initier aux problèmes des captages d'eau, élément si précieux et souvent ignoré.

Toutes ces sorties furent possibles grâce à la collaboration de nos gardes forestiers M. GUTH et M. MULLER par le passé, à notre dynamique équipe de pompiers, accompagnés de leurs épouses, toujours si dévouées.

Il faut espérer que la coutume introduite continuera à se perpétuer à l'avenir.

En attendant, un grand merci aux fidèles participants de nos sorties pédestres, et peut-être rendez-vous en septembre !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- 07.11.1987 - MOUGEL Clovis de Benoît et de Nathalie MALSERVET,
18, rue des Vosges
- 12.11.1987 - BELGACEM Rim de Béchir et de Rabiha MIZOURI,
1, rue du Castel Fleuri
- 14.11.1987 - TULISZ Joffrey de Alexandre et de Nadine SEILLER,
6, rue Joffre
- 14.01.1988 - CLADEN Emelyne de Didier et de Christine REMY,
17, rue du Rhin
- 13.01.1988 - DRIOUECHE Sébastien de Abdelkrim et de Jemaâ LACHAAB,
18, rue de l'Industrie
- 30.01.1988 - KUENTZ Marie de André et de Lucienne MURA,
1, rue du Castel Fleuri
- 06.02.1988 - BOUJEANT Romain de Jean-Pierre et de Isabelle COLOMBO,
36a, rue des Vosges
- 02.03.1988 - FLIELLER Joffrey de Dominique et de Isabelle DIEMUNSCH,
8, rue Joffre
- 11.03.1988 - JLAJLI Abdelsamad de Brahim et de Fadma ALFIRASSI,
17a, rue du Rhin
- 10.03.1988 - SCHULTZ Manon de Thierry et de Dominique BRENCKLE
1, rue du Castel Fleuri
- 14.03.1988 - YAZIDI Sébastien de Habib et de Yamina MEBAREK
15, rue du Rhin
- 30.03.1988 - FEDER Jérémy de Jean-Marc et de Claudine MULLER,
38, rue du Rhin
- 12.05.1988 - BURR Alicia de Serge et de Denise BANNWARTH
61, rue des Vosges
- 14.05.1988 - VALLANO Ludivine de Antonio et de Marie-Christine DIETSCH
59, rue des Vosges
- 19.05.1988 - CHALGHOUMI Sophia de Hosni et Latifa BENSALAH,
6, rue des Vosges
- 06.07.1988 - SCHLIENGER Hélène Marie de Angelo et Anne-Marie KOHLER
8, de la Chapelle
- 18.07.1988 - HANBALI Saïd de Mustapha et de Aïcha JOUALI,
3, rue des Tilleuls
- 02.08.1988 - AMDOUNI Siham de Mohamed et de Aïcha BELACEL
3, rue du Rhin
- 31.08.1988 - RUFFIO Gaël de RUFFIO Patricia, 13, rue des Vosges
- 31.08.1988 - RUFFIO Alexandre de RUFFIO Patricia, 13, rue des Vosges
- 06.09.1988 - KAMAL Senâa de Mouloud et de Rahma KAMAL
12, rue de l'Industrie
- 09.09.1988 - MERLI Alizé de Christian et de Mireille CHRISTNACHER
49b, rue Joffre
- 23.09.1988 - AVELINE Charlotte de Jean-Loup et de Mireille MARTIN
4, rue du Rhin
- 20.10.1988 - BOUKALI Myriam de Mohamed et de Amina KAZBANNOU
1, rue du Castel Fleuri
- 03.11.1988 - BRAND Arnaud de Robert et de Nicole PONTA
10, rue de la Carrière
- 28.11.1988 - CAZZIA Mélanie de Serge et de Isabelle BRUCKERT
4, rue du Pont
- 12.12.1988 - HASSLER Loïc de Bertrand et de Rose Line MORANO
30, rue des Tilleuls
- 29.12.1988 - SCHUPP Loïc de André et de Nathalie BURGUNDER
10, rue de la Chapelle

MARIAGES

- Célébrés hors de la Commune

- 12.02.1988 - FALLECKER Gérard de Bitschwiller et MAUFROY Martine de Hadol (88)
- 27.05.1988 - SCHWERTZ Christian de Bistchwiller et STOESSEL Véronique de Mulhouse
- 02.07.1988 - KIRCHMEYER Gilles de Bitschwiller et ZUMKELLER Fabienne d'Aspach-le-Haut
- 08.07.1988 - BINSINGER Philippe de Bitschwiller et PASCOLO Virginie de Wittelsheim
- 16.07.1988 - HOSTI Bertrand de Hindlingen et CHALGHOUMI Nadia de Bitschwiller
- 13.08.1988 - FEST Roland de Rixheim et STERKLEN Fabienne de Bitschwiller
- 03.12.1988 - HORNY Jean-Jacques de Bitschwiller et GSTALDER Fabienne de Thann
- 09.12.1988 - STEIGER Denis de Bitschwiller et Doris KAISSER de Thann

- Célébrés dans la Commune

- 24.04.1988 - MULLER Fabrice de Willer-sur-Thur et TOCCO Isabelle de Bitschwiller
- 07.05.1988 - SANGREGORIO Rossano et LOHNER Estelle tous deux de Bitschwiller
- 14.05.1988 - MIEHE Mathieu et WURSTHEISER Bénédicte tous deux de Bitschwiller
- 11.06.1988 - AMANN Alain et SCHNEIDER Martine tous deux de Bitschwiller
- 23.07.1988 - NANN Christian et FRITSCH Nathalie de Bitschwiller
- 06.08.1988 - BRENDLE Philippe de Mulhouse et BRAND Karine de Bitschwiller
- 06.08.1988 - BRAND Robert et PONTA Nicole tous deux de Bitschwiller
- 27.08.1988 - WEISS Pierre de Bitschwiller et Christine LAMY de Paris 17e
- 10.09.1988 - DURLIAT André et WURSTHEISER Emmanuelle tous deux de Bitschwiller
- 24.09.1988 - NEFF Dominique et ANTZENBERGER Huguette tous deux de Bitschwiller
- 30.09.1988 - CASIN Philippe de Bitschwiller et Dominique MANDROUX de Belfort
- 01.10.1988 - MUNSCH Daniel et GULLY Brigitte tous deux de Bitschwiller

*Si vous relevez une erreur ou une omission dans la rubrique
Etat Civil ou Jubilaires vous voudrez bien nous
excuser d'avance et le signaler à la-Mairie.*

*La plupart des photos qui illustrent ce bulletin
sont dûes à l'amabilité et la compétence de
M. Jean-Marie BALDECK,
Instituteur à l'école mixte. MERCI.*

DÉCÈS

- 02.01.1988 - *ARNOLD Aimé 4, rue Haute*
07.01.1988 - *WERNY Joseph 41, rue Joffre*
13.01.1988 - *BEHE née RICHERT M. Hortense 41, rue Joffre*
15.01.1988 - *BIEBER née LAURENT Marie Marthe 41, rue Joffre*
17.01.1988 - *BRUCKERT née HASELBACH Augustine 41, rue Joffre*
17.02.1988 - *LUTHRINGER née MEYER Valentine 41, rue Joffre*
13.02.1988 - *WITTNER René 26, rue du Grand Pré*
27.02.1988 - *THERY née DUFILHOL Solange 41, rue Joffre*
09.03.1988 - *STIER née MERSCHENBERGER Anne 41, rue Joffre*
07.03.1988 - *KNAVIE Marie 41, rue Joffre*
09.03.1988 - *DOS SANTOS Gracinda 13b, rue du Rhin*
17.03.1988 - *NEHR Henri 41, rue Joffre*
24.03.1988 - *SOEHNLEN Joseph 1, rue de la Carrière*
01.04.1988 - *WOGENSTAHL Joseph 23, rue du Pont*
10.04.1988 - *LEHE Roland 10, rue de la Chapelle*
13.04.1988 - *MULLER Léon 1, rue des Vignes*
30.04.1988 - *DEKKICHE née KUSTER Marie Louise 1, rue du Pont*
12.06.1988 - *SARRAZIN veuve HAUER Suzanne 41, rue Joffre*
13.06.1988 - *SUTTER Eric 41, Chemin du Kehrlenbach*
17.06.1988 - *MURA Joseph 15, rue du Rhin*
20.06.1988 - *FINCK Joseph 10b, rue du Rhin*
26.06.1988 - *HALM née LAUBER Jeanne 41, rue Joffre*
22.06.1988 - *MOOSBRUGGER Alfred 6, rue de l'Industrie*
25.06.1988 - *STUCKER Anne 61, rue des Vosges*
27.06.1988 - *VAUT née WITTMANN Augustine 41, rue Joffre*
29.06.1988 - *RICKLI née KEMPF Rose 41, rue Joffre*
31.05.1988 - *LANDWERLIN Arsène 5, rue des Imprimeurs*
08.08.1988 - *GOERIG née SELTENMEYER Aline 41, rue Joffre*
04.08.1988 - *VUILLEMIN née BOURGARD Joséphine 41, rue Joffre*
03.09.1988 - *KUBLER née ALTERSITZ Alice 2, rue du Rhin*
13.10.1988 - *TSCHUPP Auguste 32, rue des Vosges*
14.11.1988 - *GWOZIECKI née CATHERINET Geneviève 2, rue de la Chapelle*
14.11.1988 - *BURR René 63, rue des Vosges*
21.11.1988 - *TRITZ Eugène 13, rue de la Fonderie*
03.12.1988 - *WESPY Véronique 41, rue Joffre*

LES JUBILAIRES (jusqu'au 28.2.1990)

NOCES DE DIAMANT

04.10.1989 M.et Mme EHRET Alphonse - WETTERER Elisabeth 11, rue du Rhin

55e ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

05.01.1989 M.et Mme BINDER Auguste - HUBER Marthe 71, rue des Vosges

21.09.1989 M.et Mme GRUNENWALD Edouard - MULLER Marguerite 21, rue Joffre

16.11.1989 M.et Mme WINTZER Xavier - KESSLER Jeanne 23, rue Joffre

NOCES D'OR

24.03.1989 M.et Mme FICHTER Aimé - LORENTZ Antoinette 35, rue des Vosges

24.08.1989 M.et Mme HENTZ Adrien - UHLEN Marcelle 7, rue du Rhin

11.10.1989 M.et Mme MARENT René - HIERHOLZER Irène 16, rue du Burn

29.01.1990 M.et Mme RINGENBACH Gustave - EHRET Cécile 3, rue Bellevue

85e ANNIVERSAIRE

21.02.1989 Madame SEENE née HELDT Louise 13, rue du Pont

15.03.1989 Madame TSCHUPP née WILLY Julia 11, rue du Pont

19.04.1989 Madame NUSSBAUM née HUMBRECHT Louise 14, rue de la Fonderie

03.07.1989 Madame NANN née HARTMANN Appoline 48, rue des Vosges

09.10.1989 Madame THOMAS née MEIER Eugénie 7, rue de la Carrière

10.11.1989 Madame LOHNER née BRUCKERT Marie 3, rue de la Carrière

15.11.1989 Madame HATTERER née EHRET Alice 5, rue Haute

16.11.1989 Madame KUBLER née GINDENSPERGER Elisabeth 1, rue des Vosges

13.01.1990 Monsieur EDEL Auguste 13, rue de l'Ecole

02.02.1990 Monsieur LUTTENBACHER Paul 28, rue du Rhin

80e ANNIVERSAIRE

21.01.1989 Monsieur FEDER Joseph 35, rue des Vosges

12.03.1989 Madame FATH née KAUFF Lucie 3, rue du Burn

07.04.1989 Monsieur ZERRINGER Jules 7, rue de l'Ecole

15.04.1989 Madame JOST née HALTER Marguerite 28, rue de la Carrière

20.04.1989 Madame WACH née BETTINGER Emilie 41 rue Joffre

07.06.1989 Madame FELLMANN née IMBACH Jeanne 22 rue de la Carrière

07.07.1989 Madame WITSCHGER née HANS Mathilde 10b, rue des Vosges

10.07.1989 Madame HERMANN née WINSTEIN Adèle 23, rue du Chemin de Fer

19.07.1989 Madame AGOSTI née HUGIN Rolande 11, rue du Rhin

19.07.1989 Madame BERTHOLD née TSCHIERET Maria 9, rue des Graveurs

24.10.1989 Madame BEHA née HAETTINGER Caroline 25, rue Joffre

26.10.1989 Monsieur SCHALLER Eugène 16 rue des Tilleuls

04.11.1989 Madame HORNBY née FISHER Thékla 34, rue Joffre

19.11.1989 Madame FEDER née GANDER Henriette 5, rue de l'Ecole

24.11.1989 Madame ROGUET née SCHULLER Georgette 17, rue du Pont

30.11.1989 Madame GRASSLER née DEBENATH Ernestine 6, rue des Tilleuls

08.12.1989 Madame BEHRA née HURTH Lucie 7, rue de la Fonderie

17.02.1990 Monsieur TSCHAEGLÉ Auguste 6, rue des Graveurs

Réalisation : imprimerie ackermann - thann

15 2/89